



# **ATHIS-MONS**

## **Les soins en libéral Etat des lieux et perspectives**

**2012**

### **Avec le soutien d'un Comité de Pilotage Régional réunissant :**

- Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF) : M. Claude EVIN, Directeur, ou son représentant
- Préfecture de Région Ile-de-France : M. Daniel CANEPA, Préfet ou son représentant
- Conseil Régional d'Ile de France : M. Jean-Paul HUCHON, Président, ou son représentant
- Conseil Économique et Social de la Région Ile de France (CESR IDF) : M. Jean-Claude BOUCHERAT, Président, ou son représentant
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France (IAURIF) : M. Gérard LACOSTE, Directeur Adjoint, ou son représentant
- Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) : M. Vincent CRAMARD, Chargé de mission santé
- Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) : M. Jean-Paul LAPIERRE, Directeur Opérationnel Grand Ile-de-France
- Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale: Dr Pascale ECHARD BEZAULT, chargée de mission
- Secrétariat Général du Comité Interministériel à la Ville (SGCIV) : M. Jean Yves LEFEUVRE, Chargé de Mission
- Association des Maires de l'Ile-de-France (AMIF) : Monsieur Laurent ELGHOZI : Président de la Commission Santé
- Direction régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Ile-de-France : Mme Catherine RICHARD, Chargée de mission
- Association des Maires Villes et Banlieues : M. Renaud GAUQUELIN, Président, ou son représentant
- Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France (MSA IDF) : M. SOUMET, Directeur, ou son représentant
- CPAM Ile-de-France : M. Pierre ALBERTINI, Coordonateur ou son représentant
- CISS Ile-de-France : M. Eugene DANIEL Président
- URPS Masseurs Kinésithérapeute d'Ile de France: Monsieur Philippe COCHARD, Président, ou son représentant
- URPS Infirmiers d'Ile de France: Monsieur Jean-Jules MORTEO, Président, ou son représentant
- URPS Chirurgien Dentistes d'Ile de France Monsieur Jean François CHABENAT: Président, ou son représentant
- URPS Médecins d'Ile de France Monsieur Bruno SILBERMAN: Président, ou son représentant
- URPS Pharmaciens d'Ile de France Monsieur Renaud NADJAH I Président, ou son représentant
- URPS Orthophonistes d'Ile de France Madame Sylviane LEWIK DERAISON: Président, ou son représentant
- URPS Orthoptistes d'Ile de France Madame Véronique DISSAT: Président, ou son représentant
- URPS Sage-femme d'Ile de France Madame Laurence VAYER, Présidente, ou son représentant
- URPS Pédicures Podologues d'Ile de France Monsieur Paul Arnaud SALENTEY Président, ou son représentant
- URPS Biologistes Responsables d'Ile de France: Président, ou son représentant

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	4
<b>1. ATHIS-MONS .....</b>	<b>6</b>
1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE .....	7
1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE .....	7
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION .....	7
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES .....	8
1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS .....	9
1.3 OFFRE SANITAIRE .....	18
1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE .....	18
1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE .....	19
1.3.2.1 LES MEDECINS .....	19
1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES .....	26
1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES .....	29
1.3.2.4 LES SAGES-FEMMES .....	29
1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE .....	30
1.3.2.6 REPARTITION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE .....	30
1.3.2.7 LES OFFICINES .....	31
1.3.2.8 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES .....	31
1.3.2.9 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE .....	31
1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES .....	32
1.3.3 LES CENTRES DE SANTE .....	33
1.3.4 LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD) .....	33
1.3.5 LES PMI .....	34
1.3.6 LES CMPP .....	34
<b>2. L'ESSONNE .....</b>	<b>35</b>
2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE .....	36
2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE .....	36
2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION .....	37
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES .....	38
2.2 OFFRE SANITAIRE .....	40
2.2.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE .....	40
2.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE .....	42
2.2.3 LES CENTRES DE SANTE .....	47
2.2.4 LES RESEAUX DE SANTE .....	48
2.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS .....	48
<b>3. LA REGION ILE-DE-FRANCE .....</b>	<b>49</b>
3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE .....	50
3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE .....	50
3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION .....	51
3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES .....	52
3.2 POPULATION : ETAT DE SANTE .....	54
3.3 OFFRE SANITAIRE .....	55
3.3.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE .....	55
3.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE : ETAT DES LIEUX .....	56
3.3.3 LES CENTRES DE SANTE .....	68
3.3.4 LES RESEAUX DE SANTE .....	69
3.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS .....	71
<b>4. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>72</b>

# INTRODUCTION

## 1. LE CONTEXTE

Les médecins en exercice vieillissent et les jeunes médecins en formation ne suffiront pas à assurer un renouvellement qui garantisse l'offre de soins à une population française âgée de plus en plus consommatrice de soins médicaux.

Par ailleurs, les jeunes soignants ont de nouvelles aspirations et font majoritairement le choix d'une pratique médicale plus collective, mieux organisée, qui leur offre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Maintenir et même améliorer l'offre de soins dans chaque commune nécessite d'évaluer le risque de désertification médicale et de s'interroger sur les actions possibles afin de maintenir et d'améliorer l'offre de soins libérale.

Fort de ce constat l'Association RIR Ile-de-France, pilotée par des professionnels de santé libéraux en exercice, a engagé en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France, une démarche de sensibilisation des élus locaux.

## 2. NOS ACTIONS ILE-DE-FRANCE

RIR Ile-de-France est issue de la volonté des Unions Régionales des Professionnels de Santé de disposer d'un outil indépendant et professionnel pour mettre en perspective les problématiques d'offre de soins et de démographie médicale et paramédicale en Ile-de-France.

RIR Ile-de-France a pour objet :

- la promotion, le développement des outils de diagnostics territoriaux dans le domaine de la santé et notamment de l'offre de soins ambulatoire
- l'accompagnement concerté entre des collectivités territoriales et des professionnels de santé en vue de projets territoriaux d'aménagement de l'offre de soins

L'association reçoit le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) et des collectivités territoriales pour réaliser ses travaux.

Le diagnostic local fournit aux élus des éléments d'information organisés sur la population et l'offre de soins ainsi que des éléments de réflexion sur un volet de leur problématique d'aménagement du territoire.

L'objectif est de sensibiliser les élus locaux et les professionnels de santé en exercice aux problèmes de démographie médicale et d'organisation des soins et de réfléchir ensemble à une solution pour maintenir une offre de soins de qualité et favoriser l'installation de jeunes médecins.

La méthodologie est la suivante :

- Etat des lieux de l'offre de soins et du niveau de consommation de soins dans la commune : collecte, traitement et analyse de données
- Confrontation des données aux élus locaux et professionnels de santé en exercice
- Rédaction de préconisations/recommandations
- Restitution du rapport final au Maire et présentation au Conseil Municipal
- Partage du diagnostic avec l'ensemble des professionnels de santé en présence du Maire
- Recommandation sur l'opportunité d'agir

---

### 3. LES INTERVENANTS

Dr Bernard Huynh – Président

Gynécologue accoucheur – libéral

Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de 2000 à 2006

Expertise : Organisation sanitaire régionale

M. Alexandre Grenier – Directeur

Diplômé d'un Master en Administration du Politique – Sciences Politiques

Université Paris Panthéon Sorbonne

Diplômé d'un Master en Economie et Management des Services de Santé

Université Paris Dauphine

Expertise : Gestion de projet sanitaire et établissement

Mme Nathalie Noël – Chef de projet

Diplômée d'un Master en Economie et Gestion des Systèmes de Santé

Université Paris Panthéon Sorbonne

Expertise : Chefferie de projet sur la restructuration de l'offre sanitaire

**[contact@rir-idf.org](mailto:contact@rir-idf.org)**

# 1. ATHIS-MONS

Département : Essonne

Arrondissement : Palaiseau

Canton : Athis-Mons (Chef lieu)

Superficie : 8,56 km<sup>2</sup>

Population : 30 644 habitants (2009) dont :

- 27% de moins de 20 ans
- 13% de plus de 65 ans



Vue aérienne d'Athis-Mons



Source : IAURIF

## 1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

### 1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Près de 31 000 habitants...

Selon les estimations de l'INSEE, Athis-Mons compte 30 644 habitants (soit une augmentation de près de 4% depuis 1999).

EVOLUTION DE LA POPULATION						
	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Population	27 638	30 735	28 494	29 121	29 400	30 644

Source INSEE : recensement de la population 1999, estimations 2008

Ce territoire comporte un quartier ZUS inscrit dans les priorités du Plan Espoir Banlieues, à savoir le "Noyer Renard".

La population de la ville devrait continuer à augmenter dans les années à venir du fait de la construction de nouveaux logements entre 2011 et 2013 : 713 sur la ville dont 275 en centre-ville et 265 au Noyer Renard.

#### Des taux de natalité et de mortalité proches de la moyenne francilienne

Le taux moyen annuel de natalité entre 1999 et 2008 est de 16,1‰ contre une moyenne de 15,5‰ en Ile-de-France.

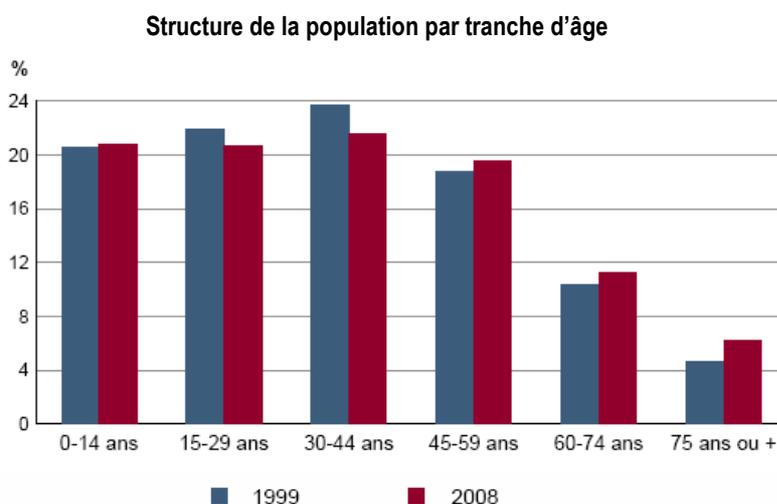
Le taux moyen annuel de mortalité est proche de la moyenne francilienne (6,4‰).

### 1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

#### Une population jeune mais vieillissante

27% des habitants ont moins de 20 ans et 13% ont plus de 65 ans.

Ces chiffres sont proches de la moyenne constatée dans le département.



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

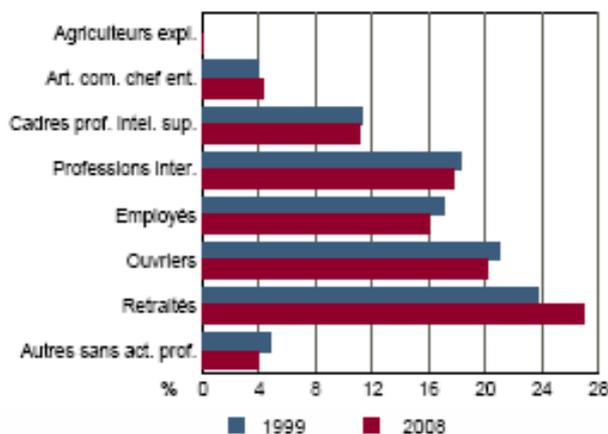
## 1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

### Plus d'ouvriers et d'employés

La part des ménages employés est plus importante que la moyenne départementale (15,9% contre 13,7% dans le département). La part des ménages ouvriers également : 20% contre 14,6% en Essonne.

En revanche, la part de ménages cadres (11,1%) est moins importante que la moyenne du département (17,9%).

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

### Un revenu fiscal moyen moins élevé que la moyenne départementale

En 2008, le revenu net moyen déclaré par les foyers fiscaux est 23 996 euros (28 044 euros en Essonne) et 37,3% des foyers fiscaux ne sont pas imposables (33,6% en Essonne).

On compte par ailleurs en 2010, 1 561 bénéficiaires de la CMU, soit 5,1% de la population (4,7% dans l'Essonne).

## 1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS

### Recours aux soins de ville :

Préambule :

Les éléments ci-après présentent les données par spécialité sur le recours aux soins des habitants d'Athis-Mons. La population consommante prise en compte correspond aux bénéficiaires du régime général.

Année de référence : 2010.

### **Médecine générale :**

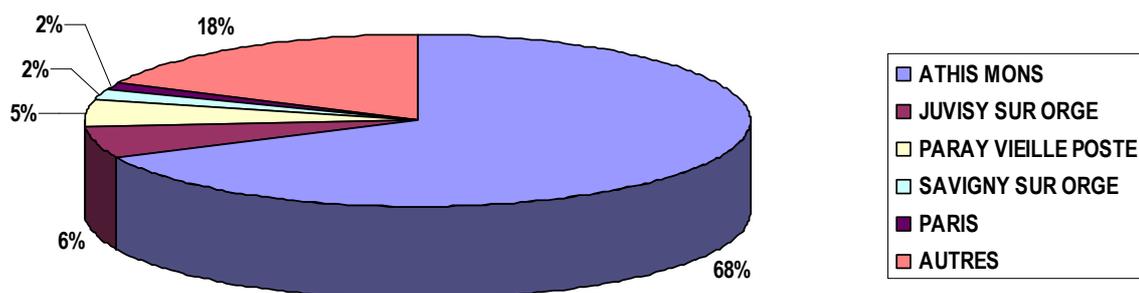
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte (C (Consultations) et V (Visites)) auprès d'un omnipraticien était de 25 532.

Le nombre total de recours à la médecine générale à Athis-Mons : 101 064.

68% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste du territoire.

Au contraire, 32% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :



### **Gastro-entérologie:**

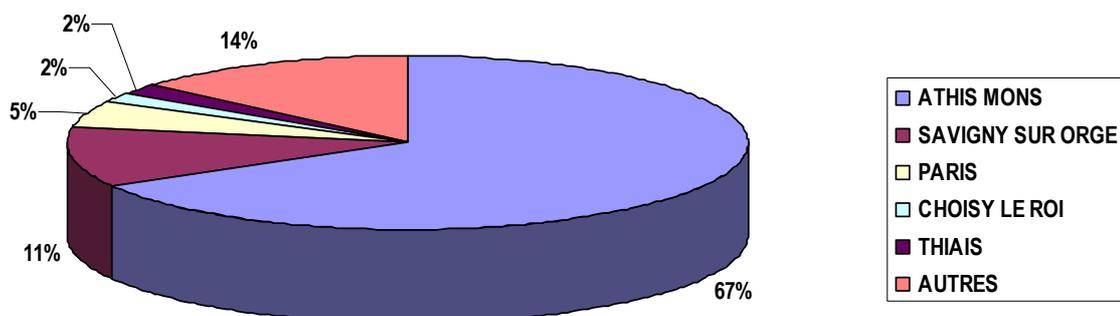
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gastro-entérologue était de 838.

Le nombre total de recours en gastro-entérologie à Athis-Mons : 2 223.

67% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue du territoire.

Au contraire, 33% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

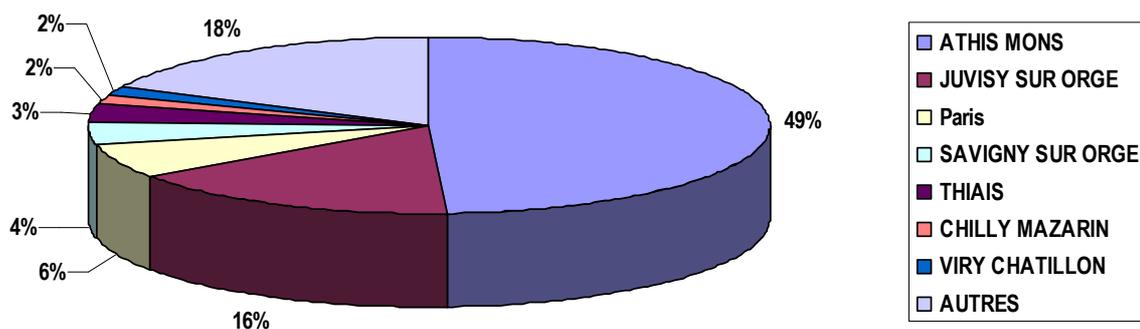


## Ophtalmologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ophtalmologiste était de 6 183.  
Le nombre total de recours en ophtalmologie à Athis-Mons : 11 068.

49% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste du territoire.  
Au contraire, 51% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

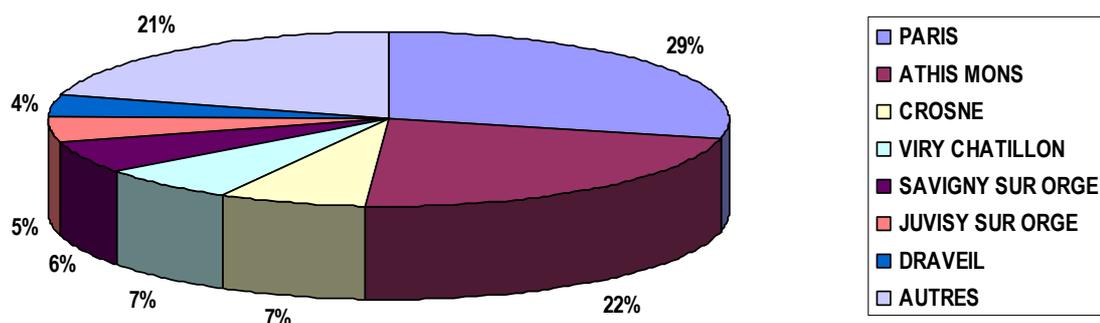


## Psychiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un psychiatre était de 497.  
Le nombre total de recours en psychiatrie à Athis-Mons : 4 300.

22% des recours se sont fait auprès d'un psychiatre du territoire.  
Au contraire, 78% des recours se sont fait auprès d'un psychiatre exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

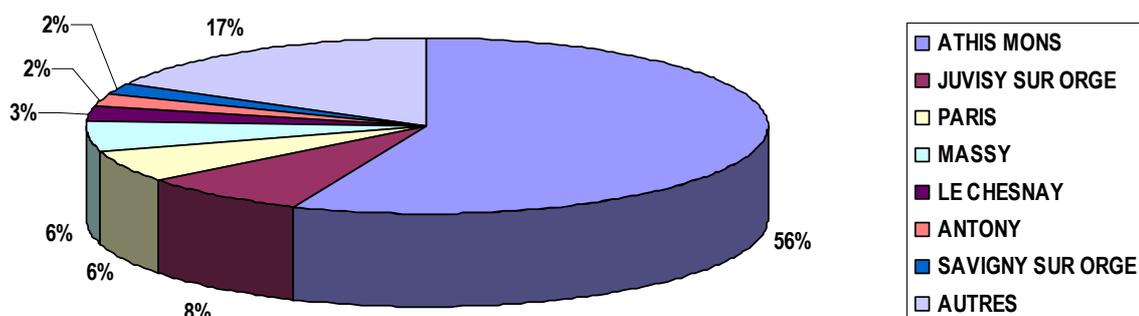


## Cardiologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un cardiologue était de 2 563.  
Le nombre total de recours en cardiologie à Athis-Mons : 6 511.

56% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue du territoire.  
Au contraire, 44% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

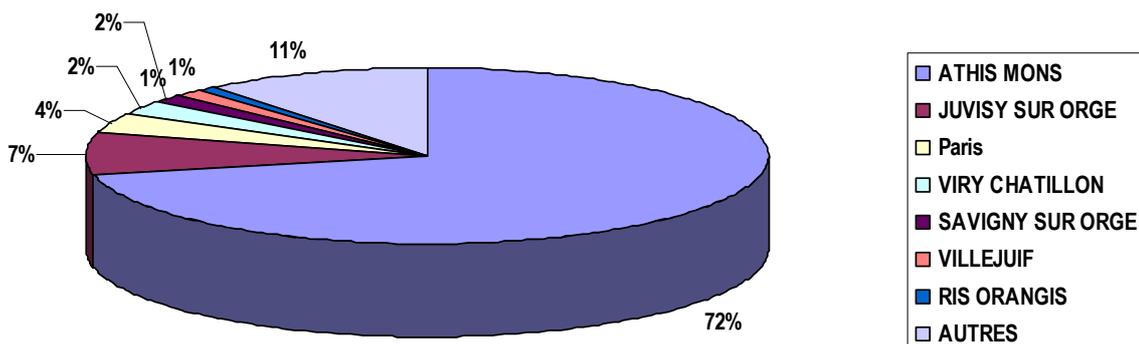


## Dermatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un dermatologue était de 2 741.  
Le nombre total de recours en dermatologie à Athis-Mons : 3 987.

72% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue du territoire.  
Au contraire, 28% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

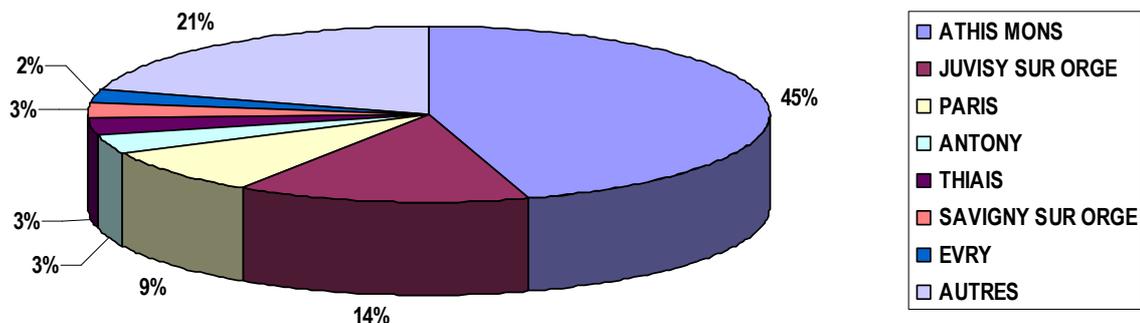


## Gynécologie médicale et obstétrique :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gynécologue était de 3 558.  
Le nombre total de recours en gynécologie à Athis-Mons : 7 010.

45% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue du territoire.  
Au contraire, 55% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

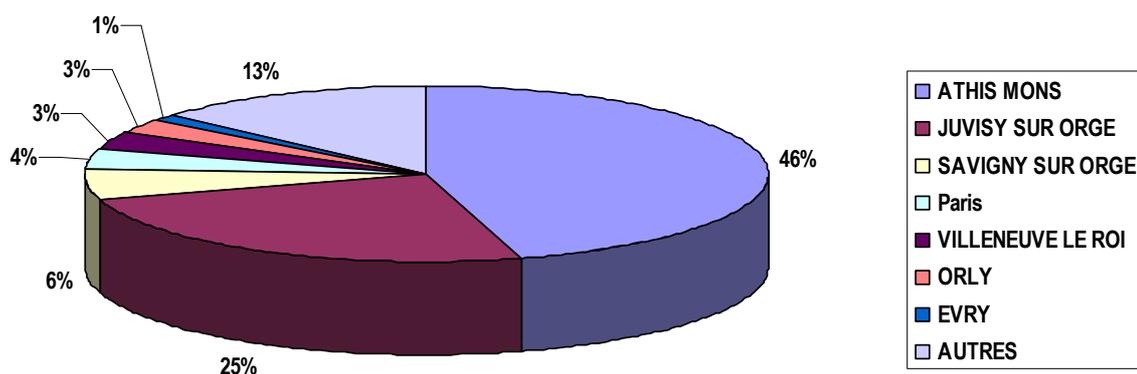


## Rhumatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un rhumatologue était de 1 151.  
Le nombre total de recours en rhumatologie à Athis-Mons : 3 059.

46% des recours se sont fait auprès d'un rhumatologue du territoire.  
Au contraire, 54% des recours se sont fait auprès d'un rhumatologue exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

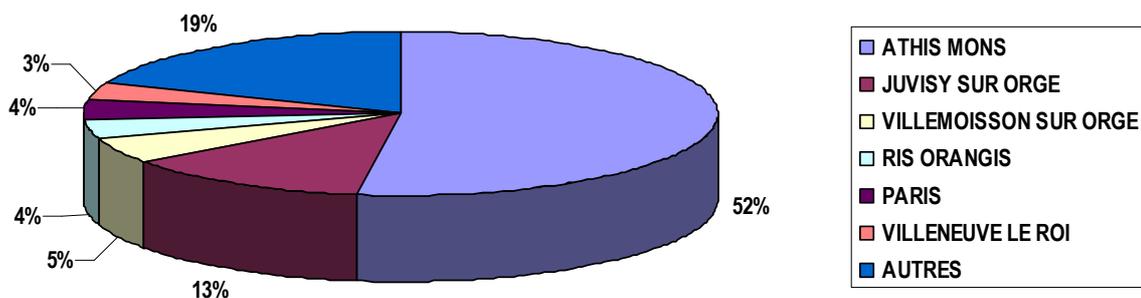


## ORL :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ORL était de 1 935.  
Le nombre total de recours en oto-rhino-laryngologie à Athis-Mons : 3 484.

52% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie du territoire.  
Au contraire, 48% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

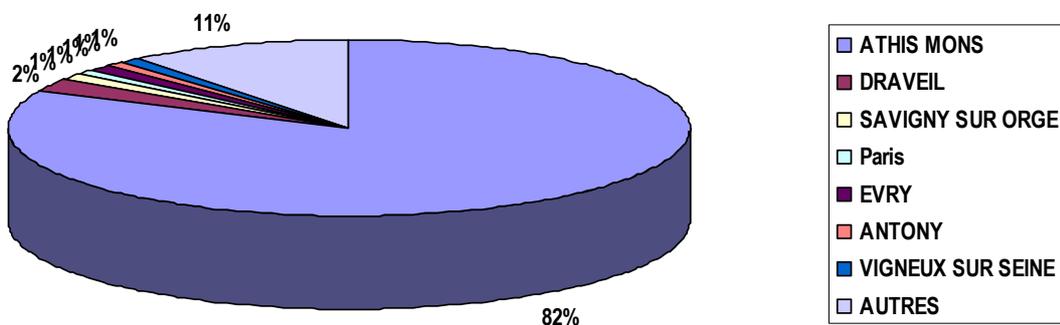


## Pédiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un pédiatre était de 1 677.  
Le nombre total de recours en pédiatrie à Athis-Mons: 6 686.

82% des recours se sont fait auprès d'un pédiatre du territoire.  
Au contraire, 18% des recours se sont fait auprès d'un pédiatre exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont :

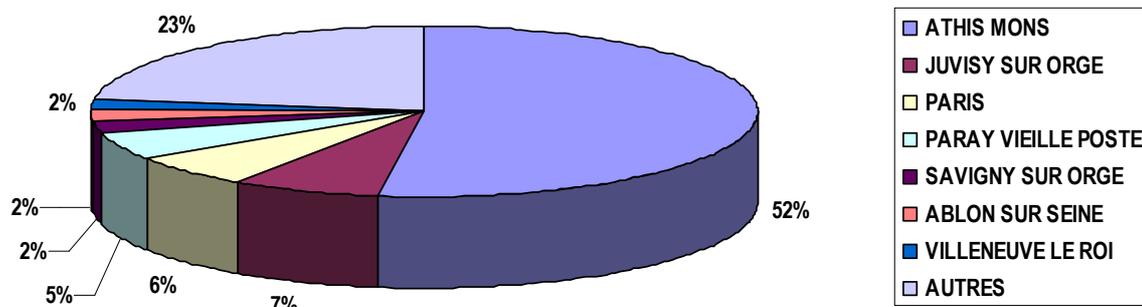


## Soins dentaires :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un chirurgien-dentiste était de 7 812.  
Le nombre total de recours en soins dentaires à Athis-Mons : 32 786.

52% des recours se sont fait auprès des chirurgiens-dentistes du territoire et 48% auprès de chirurgiens-dentistes en exercice dans une autre ville.

Les communes les plus fréquentées sont:

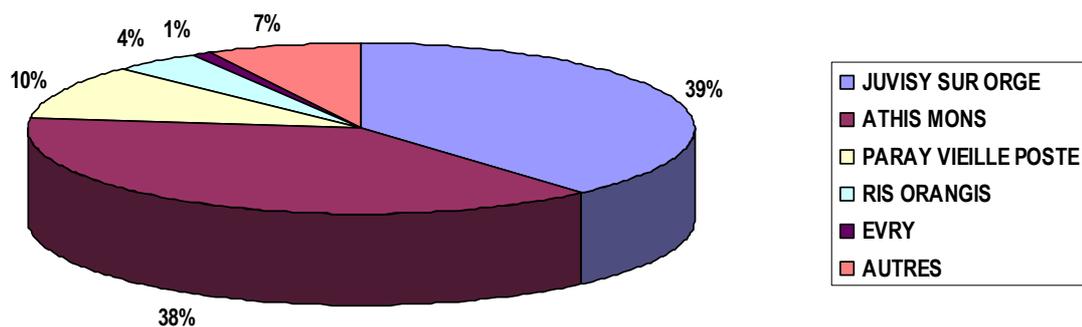


## Soins infirmiers :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une infirmière était de 1 871.  
Le nombre total de recours en soins infirmiers à Athis-Mons : 91 182.

38% des recours se sont fait auprès des infirmières du territoire. 62% des recours se sont fait auprès d'une infirmière exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont:



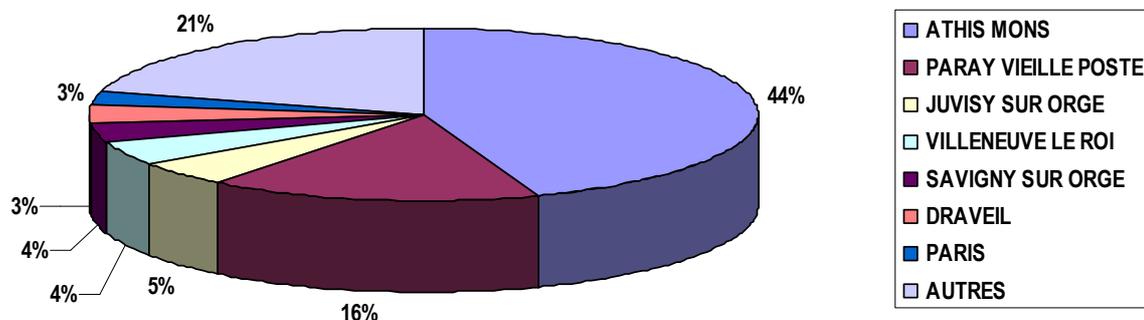
## Masseurs kinésithérapeutes :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un masseur kinésithérapeute était de 2 815.  
Le nombre total de recours en kinésithérapie à Athis-Mons : 51 729.

44% des recours se sont fait auprès des masseurs kinésithérapeutes du territoire.

56% des recours se sont fait auprès d'un masseur kinésithérapeute exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont:



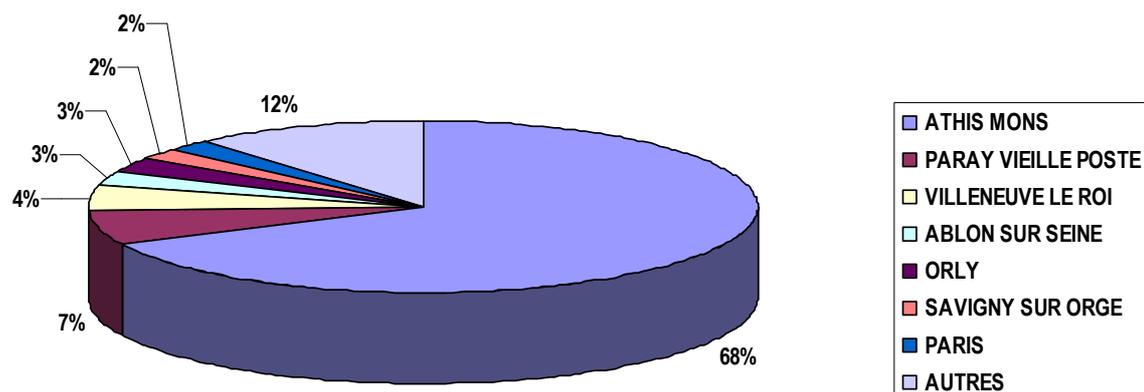
## Orthophonie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthophoniste était de 326.  
Le nombre total de recours en orthophonie à Athis-Mons: 6 408.

68% des recours se sont fait auprès des orthophonistes du territoire.

32% des recours se sont fait auprès d'un orthophoniste exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont:



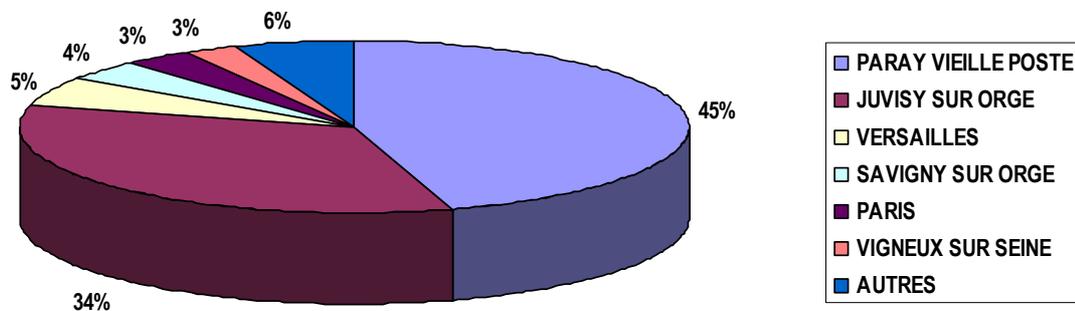
## Orthoptie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthoptiste était de 382.  
Le nombre total de recours en orthophonie à Athis-Mons: 3 583.

45% des recours se sont fait auprès des orthoptistes du territoire.

55% des recours se sont fait auprès d'un orthoptiste exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont:



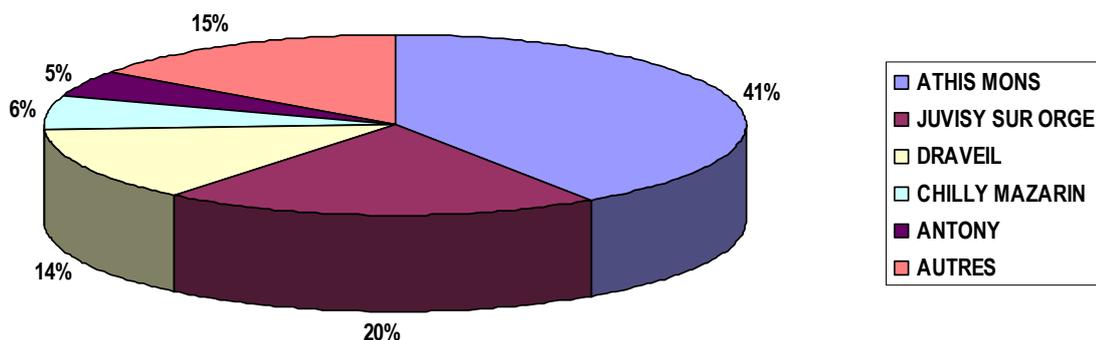
## Sage-femme :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une sage-femme était de 305.  
Le nombre total de recours à Athis-Mons : 1 556.

41% des recours se sont fait auprès d'une sage-femme en exercice à Athis-Mons.

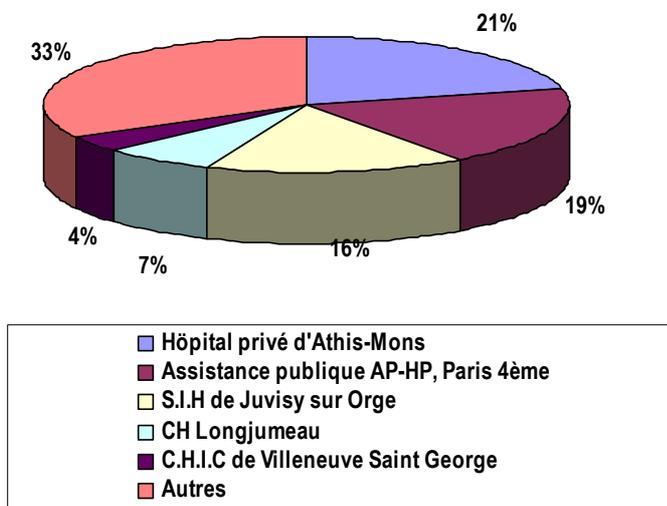
59% des recours se sont fait auprès d'une sage-femme exerçant en dehors d'Athis-Mons.

Les communes les plus fréquentées sont:



## Recours aux soins hospitaliers :

Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant à Athis-Mons :



Taux de fuite: 79%

*L'indicateur « Taux de fuite » correspond au rapport entre le nombre de séjours de la zone géographique sélectionnée pris en charge en dehors de cette zone sur le nombre total de séjours issus de la zone sélectionnée (une zone géographique qui ne contient aucun établissement hospitalier présente un taux de fuite de 100 %).*

Source : PMSI-MCO 2009

## 1.3 OFFRE SANITAIRE

### 1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE

#### L'hôpital privé d'Athis Mons :

L'hôpital privé d'Athis-Mons est un établissement privé qui propose une prise en charge dans diverses disciplines : Chirurgie (avec un partenariat avec les autres établissements du même groupe (Val d'Yerres et Thiais) notamment en chirurgie orthopédique et cancérologie) - Maternité - Médecine - Soins de Suite - Hémodialyse - Kinésithérapie - Laboratoires d'Analyses Médicales - Radiologie - Scanner – IRM.

L'hôpital privé rayonne sur un bassin de population de 240 000 habitants (Ablon, Athis, Paray Vieille Poste, Villeneuve le Roi, Morangis, Viry-Châtillon...).

Les activités de l'hôpital sont réparties sur deux sites :

#### Le Site Caron :

- Hospitalisation Chirurgie
- Obstétrique
- Maternité
- Centre de chirurgie et médecine ambulatoire
- Centre de consultations médicales et chirurgicales pluridisciplinaires
- Kinésithérapie
- Centre de radiologie et d'Imagerie médicale
- Laboratoire d'analyses médicales

#### Le site Jules Vallès :

- Hospitalisation Médecine
- Soins de suite
- Centre d'hémodialyse avec une file active de 140 patients et 11000 séances annuelles
- Centre de consultations multidisciplinaires
- Centre de kinésithérapie
- Centre de radiologie et d'Imagerie médicale· doté d'un scanner et d'une IRM
- Laboratoire d'analyses médicales

## 1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

### Précision méthodologique :

Les effectifs totaux présentés pour chaque profession correspondent à l'ensemble des professionnels de santé inscrits dans les fichiers de l'Assurance Maladie en 2011.

Leurs remplaçants et/ou leurs salariés ne sont pas recensés, cependant leur activité est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

### 1.3.2.1 LES MEDECINS

- Athis-Mons : 102 médecins libéraux en activité

#### Densité pour 10 000 habitants :

Médecins	Athis-Mons	Essonne	Ile-de-France
Omnipraticiens	10,3	8,2	8,7
Spécialistes	22,6	7,8	11,4
<b>Total</b>	<b>32,9</b>	<b>16,0</b>	<b>20,1</b>

#### Détail par spécialité :

Spécialités	Effectifs
<b>Omnipraticiens</b>	
<b>Omnipraticiens</b>	<b>32</b>
Dont MEP*	5
<b>Spécialistes</b>	
Anesthésiologie	5
Chirurgie générale	5
Chirurgie maxillo-faciale	1
Chirurgie urologique	1
Chirurgie orthopédique	3
Chirurgie plastique reconstructrice	2
Dermatologie	3
Cardiologie	4
Gastro-entérologie	2
Gériatrie	1
Gynécologie obstétrique	10
Néphrologie	2
Neurochirurgien	1
Neurologie	1
Ophthalmologie	3
ORL	1
Pédiatrie	4
Pneumologie	2
Psychiatrie	2
Radiodiagnostic et imagerie médicale	15
Rhumatologie	2
<b>Total Spécialistes</b>	<b>70</b>
<b>Total Général Athis-Mons</b>	<b>102</b>

---

Remarques :

Parmi les médecins à exercice particulier (MEP), on compte :

- 3 homéopathes
- 1 angiologue
- 1 médecin spécialiste en médecine physique

Par ailleurs, Athis-Mons compte 6 maîtres de stage parmi ses médecins généralistes installés.

Parmi les 102 médecins libéraux, 61 exercent au sein de l'hôpital privé d'Athis-Mons.

(Remarque : les médecins salariés en exercice au sein de l'hôpital privé ne sont pas inclus dans ces chiffres).

- **Age moyen des médecins libéraux**

L'âge moyen des médecins en exercice à Athis-Mons est de 53,9 ans (52,8 ans pour les omnipraticiens et 54,4 ans pour les spécialistes).

72% des médecins ont 50 ans ou plus et 46% 55 ans et plus.

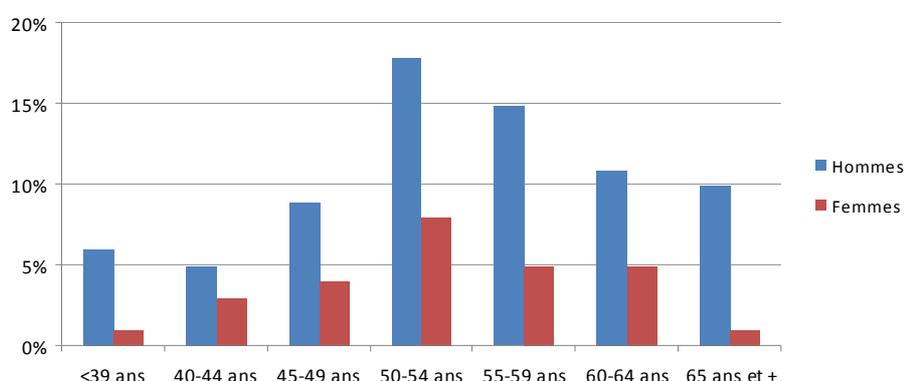
73% sont des hommes.

Les médecins en exercice au sein de l'hôpital privé sont plus jeunes que ceux en exercice dans le reste de la ville. Notamment, les médecins spécialistes en exercice au sein de l'hôpital privé ont en moyenne 53 ans alors que ceux en exercice en dehors de l'établissement ont 60 ans en moyenne.

**Pyramide des âges des médecins en exercice à Athis-Mons :**

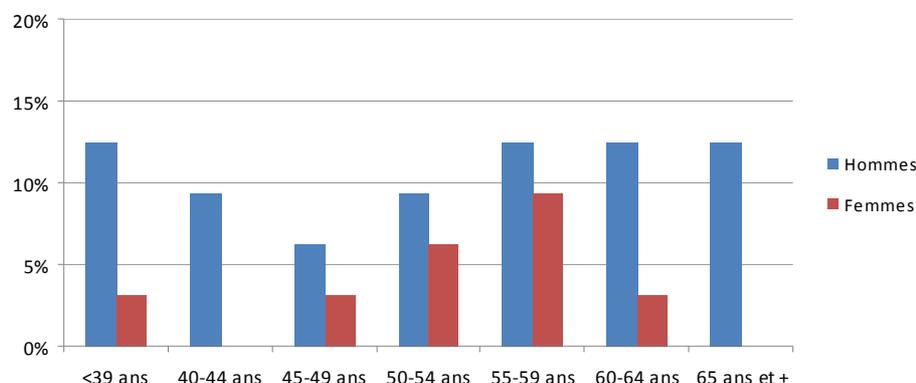
**Médecins toutes spécialités confondues (effectifs par tranches d'âge)**

	Hommes	Femmes	Total
<39 ans	6	1	7
40-44 ans	5	3	8
45-49 ans	9	4	13
50-54 ans	18	8	26
55-59 ans	15	5	20
60-64 ans	11	5	16
65 ans et +	10	1	11
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>27</b>	<b>101</b>



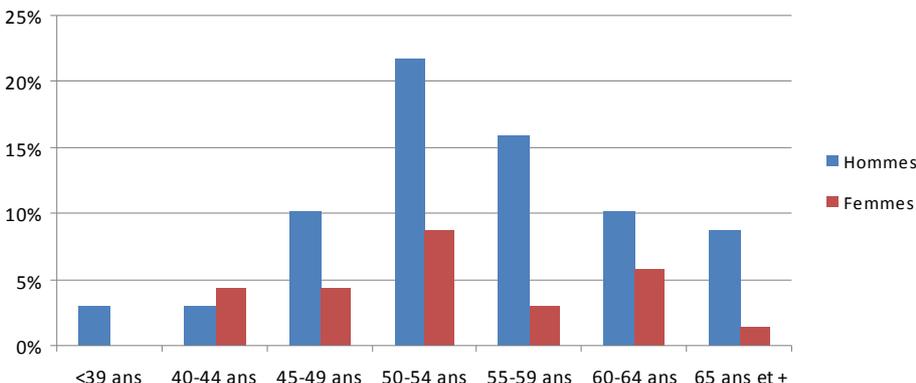
**Omnipraticiens (effectifs par tranches d'âge)**

	Hommes	Femmes	Total
<39 ans	4	1	5
40-44 ans	3	0	3
45-49 ans	2	1	3
50-54 ans	3	2	5
55-59 ans	4	3	7
60-64 ans	4	1	5
65 ans et +	4	0	4
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>32</b>



**Spécialistes (effectifs par tranches d'âge)\***

	Hommes	Femmes	Total
<39 ans	2	0	2
40-44 ans	2	3	5
45-49 ans	7	3	10
50-54 ans	15	6	21
55-59 ans	11	2	13
60-64 ans	7	4	11
65 ans et +	6	1	7
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>19</b>	<b>69</b>

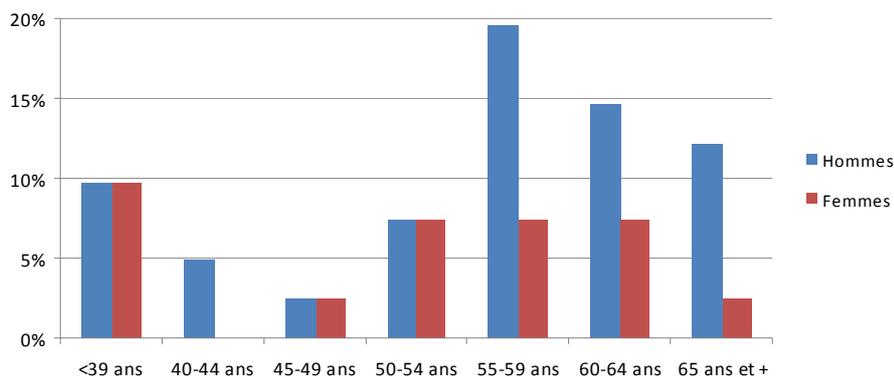


\*Pour 1 spécialiste, l'âge n'est pas renseigné.

## Pyramide des âges des médecins en exercice en dehors de l'hôpital privé :

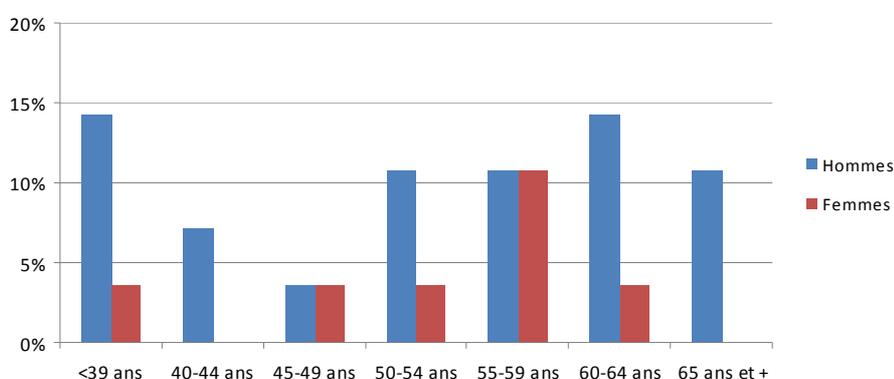
### Médecins toutes spécialités confondues (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
<39 ans	4	4	5
40-44 ans	2	0	2
45-49 ans	1	1	2
50-54 ans	3	3	6
55-59 ans	8	3	11
60-64 ans	6	3	9
65 ans et +	5	1	6
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>41</b>



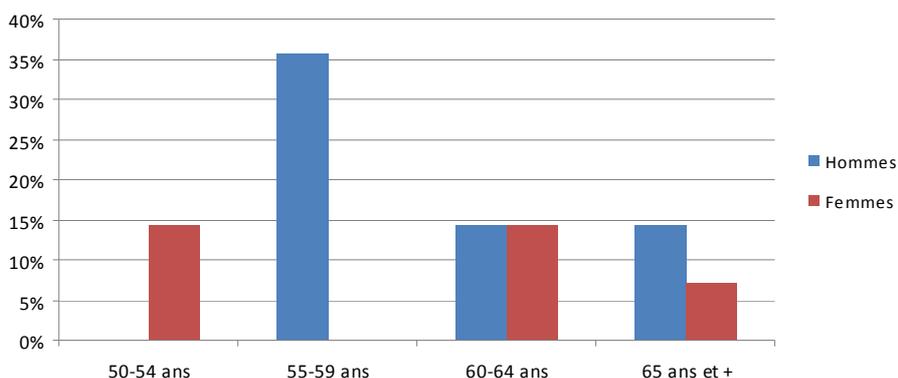
### Omnipraticiens (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
<39 ans	4	1	5
40-44 ans	2	0	2
45-49 ans	1	1	2
50-54 ans	3	1	4
55-59 ans	3	3	6
60-64 ans	4	1	5
65 ans et +	3	0	3
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>28</b>



### Spécialistes (effectifs par tranches d'âge)\*

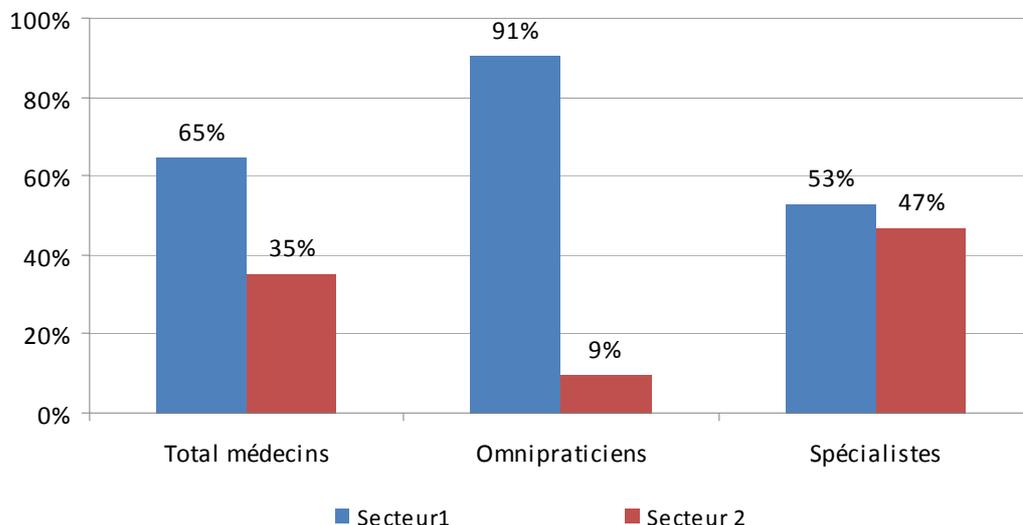
	Hommes	Femmes	Total
50-54 ans	0	2	2
55-59 ans	5	0	5
60-64 ans	2	2	4
65 ans et +	2	1	3
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>14</b>



- **Conventionnement\***

65% des médecins sont conventionnés en secteur 1.

Dans le détail : 91% des omnipraticiens sont en secteur 1 et 53% des spécialistes.



\*Définition du mode conventionnel :

Secteur 1 : médecins conventionnés avec tarifs fixés par convention nationale

Secteur 2 : médecins conventionnés avec honoraires libres

- **Nature de l'exercice**

**Nombre de médecins selon la catégorie et la nature d'exercice**

Exercice	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Libéral intégral	23	51	74
Libéral activité salariée	7	11	18
Libéral activité hospitalière	2	8	10
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>70</b>	<b>102</b>

• *Activité libérale exclusive : exercice libéral intégral.*

• *Activité libérale et salariée : exercice libéral à temps partiel avec activité salariée autre qu'hospitalière.*

73% des praticiens installés (généralistes et spécialistes) ont une activité libérale exclusive ; 27% participent également à une offre de soins en tant que salariés ou hospitaliers.

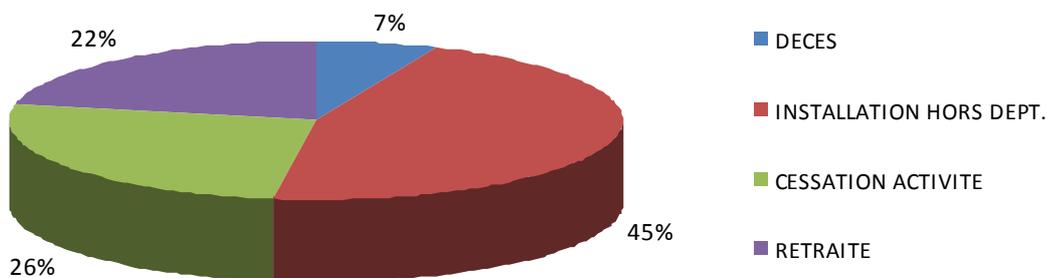
- **Renouvellement des médecins libéraux**

### **Départs de médecins**

Depuis 2000, 46 médecins ont cessé d'exercer à Athis-Mons: 20 omnipraticiens et 26 spécialistes.  
Parmi eux, 26 étaient en exercice au sein de l'hôpital privé.

Age moyen de départ tous motifs confondus : 53 ans

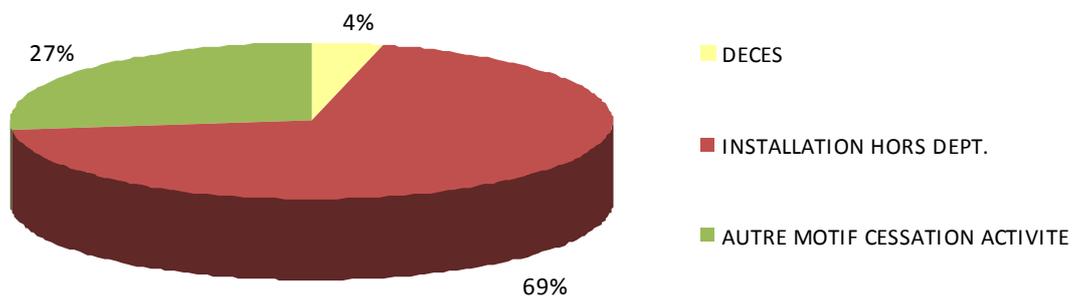
Motifs :



Départs des médecins en exercice au sein de l'hôpital privé :

Age moyen de départ : 48 ans

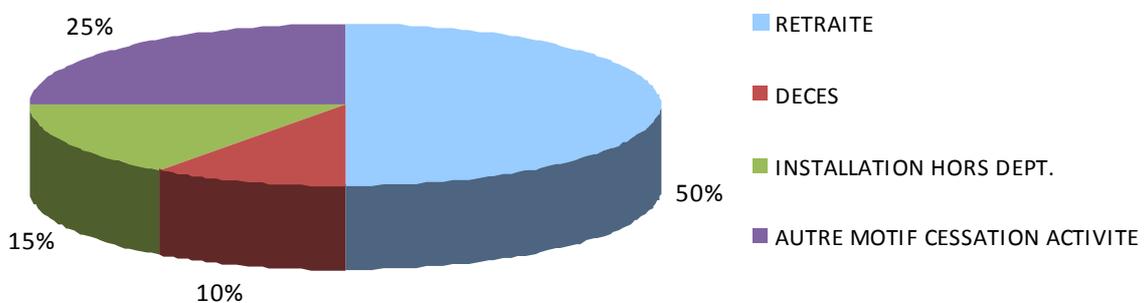
Motifs :



Départs des médecins en exercice en dehors de l'hôpital privé :

Age moyen de départ : 58 ans

Motifs :



## Installations de médecins

Depuis 2000, 62 médecins se sont installés à Athis-Mons (18 omnipraticiens et 44 spécialistes).

Parmi eux, 52 sont en exercice au sein de l'hôpital privé.

Par ailleurs, 17 des médecins installés depuis 2000 ne sont plus en exercice à ce jour à Athis-Mons.

### **Récapitulatif des installations et des cessations d'activité :**

#### **Une forte attractivité de l'hôpital privé au détriment du reste de la ville**

	Départs			Installations			Différentiel Installations / Départs		
	Omnipraticiens	Spécialistes	Total	Omnipraticiens	Spécialistes	Total	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Hôpital privé	5	21	26	8	44	52	+3	+23	+26
Reste de la Ville	15	5	20	10	0	10	-5	-5	-10
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>46</b>	<b>18</b>	<b>44</b>	<b>62</b>	<b>-2</b>	<b>+18</b>	<b>+16</b>

- **Données d'activité**

#### **Activité des médecins libéraux en 2010**

	HONORAIRES MOYENS (euros)	
	Athis-Mons	Ile-de-France
Médecins (1)		
Omnipraticiens	112 285	126 772
Spécialistes	240 965	219 205
<b>Total libéraux</b>	<b>193 084</b>	<b>179 865</b>

Source : SNIR 2010 - Régime Général

(1) : Effectifs des actifs à part entière, c'est-à-dire les professionnels de santé :

- actifs au 31 déc. de l'année considérée et ayant perçu au moins 1€ d'honoraires pendant l'année considérée,
- conventionnés, titulaires du droit permanent au dépassement, honoraires libres (exclus les non conventionnés),
- ayant un exercice libéral intégral, à temps partiel, avec temps partiel hospitalier (exclus les médecins hospitaliers plein temps),
- qui ne se sont pas installés au cours de l'année considérée,
- âgés de moins de 65 ans.

Il s'agit des données d'activité concernant l'ensemble des prestations réalisées dans le secteur libéral (actes, prescriptions) soumises à remboursement auprès des organismes d'Assurance Maladie.

Seule l'activité des professionnels APE est prise en compte, elle inclut l'activité réalisée au cabinet du professionnel, au domicile du malade ou dans un établissement de soins dès lors qu'elle est identifiée par le numéro du professionnel exécutant ou prescripteur, celui-ci pouvant par ailleurs employer des auxiliaires salariés. L'activité des remplaçants est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

## 1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

### 1.3.2.2.1 LES INFIRMIERS

- **7 infirmiers libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Athis-Mons : 2,3
- Essonne : 4,4
- Ile-de-France : 4,0

Remarques :

L'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins infirmiers et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » l'installation ne pourra être demandée que si une infirmière libérale conventionnée cesse définitivement son activité sur cette zone.

Dans ce classement, Athis-Mons se trouve en zone intermédiaire, ce qui signifie qu'il n'y a aucune contrainte à l'installation ni de mesures incitatives à l'installation.

A noter également que la plupart des infirmières travaillent au moins en binôme, leur permettant ainsi d'assurer la continuité des soins mais réduisant la présence nominale par deux.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les infirmier(e)s en exercice à Athis-Mons ont en moyenne 59 ans et 72% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les infirmier(e)s sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Une infirmière a une activité mixte libérale et salariée, les autres ont une activité libérale exclusive.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 19 départs et 9 installations d'infirmiers sur le territoire. Parmi les 9 infirmier(e)s récemment installés, seulement 1 est toujours en exercice.

Motifs de départs : 1 décès, 3 retraites, 1 installation hors département et 14 autres cessations d'activité.

### 1.3.2.2.2 LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

- **16 masseurs kinésithérapeutes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Athis-Mons : 5,2
- Essonne : 6,2
- Ile-de-France: 7,2

Remarques :

Tout comme pour les infirmières, l'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins en masseurs kinésithérapeutes et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « sous dotées et très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » des mesures d'accès au conventionnement sont mises en place.

Dans ce classement, la commune d'Athis-Mons est classée « zone intermédiaire », ce qui signifie qu'il n'y a aucune contrainte à l'installation ni de mesures incitatives à l'installation.

Par ailleurs, 3 masseurs-kinésithérapeutes exercent au sein de l'hôpital privé.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les masseurs-kinésithérapeutes en exercice à Athis-Mons ont en moyenne 47 ans. 75% sont des hommes.

- **Conventionnement**

Tous les masseurs-kinésithérapeutes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

1 masseur kinésithérapeute a une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont tous une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 12 départs et 7 installations de masseurs kinésithérapeutes sur le territoire.

Parmi les nouveaux installés, 3 ne sont plus en exercice à ce jour.

Motifs de départs : 4 retraites, 4 installations hors département et 4 autres cessations d'activité.

### 1.3.2.2.3 LES PEDICURES-PODOLOGUES

- **2 pédicures podologues libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Athis-Mons : 0,6
- Essonne : 1,8
- Ile-de-France: 2,1

Les 2 pédicures podologues en exercice à Athis-Mons sont des femmes âgées en moyenne de 42 ans. Depuis 2000, on dénombre 4 départs et 2 installations.

### 1.3.2.2.4 LES ORTHOPHONISTES

- **7 orthophonistes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Athis-Mons : 2,2
- Essonne : 2,1
- Ile-de-France: 2,3

La ville d'Athis-Mons est classée « zone intermédiaire » par l'Agence Régionale de Santé.

#### Remarque :

La majorité des orthophonistes en Ile-de-France fonctionnent sur liste d'attente. Celle-ci peut dépasser 6 mois pour une prise en charge non urgente.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les orthophonistes en exercice à Athis-Mons ont en moyenne 47 ans. On dénombre 1 homme et 6 femmes.

- **Conventionnement**

Tous les orthophonistes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Une orthophoniste a une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 6 départs et 3 installations d'orthophonistes sur le territoire.

### 1.3.2.2.5 ORTHOPTISTES

Il n'y a plus d'orthoptiste en exercice à Athis-Mons depuis le départ en 2005 du dernier orthoptiste alors installé depuis un an en cabinet secondaire.

### 1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES

- **16 chirurgiens-dentistes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Athis-Mons : 5,1
- Essonne : 5,4
- Ile-de-France: 6,6

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les chirurgiens-dentistes en exercice à Athis-Mons ont en moyenne 49,5 ans.  
38% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les chirurgiens-dentistes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Tous les chirurgiens-dentistes ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 9 départs et 10 installations de chirurgiens-dentistes sur le territoire.  
Motifs de départs : 2 retraites, 3 installations hors département et 4 autres cessations d'activité.

### 1.3.2.4 LES SAGES-FEMMES

Il y a 2 sages-femmes en exercice à Athis-Mons au sein de l'hôpital privé.  
Elles sont âgées en moyenne de 50 ans et se sont installées il y a moins de 5 ans.  
Il n'y a pas eu de départs de sages-femmes depuis 2000.

La ville est classée « zone sous dotée » en sage-femme par l'Agence Régionale de Santé.

### **1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE**

Autour de l'hôpital privé, l'offre de soins reste peu structurée.

La majorité des groupes existants sont de petites tailles (regroupement de 2, 3 ou 4 professionnels de santé) et majoritairement mono disciplinaires.

### **1.3.2.6 REPARTITION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE**

Le Quartier du Noyer Renard qui compte un peu plus de 7 000 habitants est celui qui compte le moins de professionnels de santé.

Ce quartier compte 6 professionnels de santé :

- 2 omnipraticiens,
- 3 chirurgiens-dentistes,
- 1 infirmière

Ces professionnels de santé sont âgés en moyenne de 50,5 ans.

En dix ans, ce quartier a perdu 8 professionnels de santé puisqu'on compte 14 départs pour 6 installations toutes professions confondues.

### 1.3.2.7 LES OFFICINES

- Nombre d'officines : 12

### 1.3.2.8 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

- Nombre de laboratoires d'analyses médicales : 3

### 1.3.2.9 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

	Effectifs PS	Densité ATHIS /IDF*	Age moyen	% > 55 ans	Départs depuis 2000	Install. depuis 2000
Omnipraticiens	32	10,3 / 8,7	53	50%	20 (15**)	18 (10**)
Spécialistes	70	22,6 / 11,4	54	45%	26 (5**)	44 (0**)
<b>Total médecins</b>	<b>102</b>	<b>32,9 / 20,1</b>	<b>54</b>	<b>46,5%</b>	<b>46 (20**)</b>	<b>62 (10**)</b>
Infirmiers	7	2,3 / 4,0	59	86%	19	9
Mass. kinés	16	5,2 / 6,2	47	25%	12	7
Péd. Podologues	2	0,6 / 2,1	42		4	2
Orthophonistes	7	2,2 / 2,3	47		6	3
Orthoptistes	0				1	1
Dentistes	16	5,1 / 6,6	49,5	31%	9	10
Sages femmes	2				0	2
<b>TOTAL</b>	<b>152</b>				<b>97 (71**)</b>	<b>96 (44**)</b>

\* densité pour 10 000 habitants

\*\* départs/installations des médecins dans l'hôpital privé exclus

### 1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

L'association FAME gère la Permanence des soins depuis 2002 en s'appuyant sur 9 associations partenaires : 7 représentants des Maisons médicales de garde, l'ADUM qui régule les appels et SOS médecins qui intervient pour les visites incompressibles.

Le bassin de santé est couvert par 3 secteurs de permanence des soins ambulatoires. Athis-Mons dépend du secteur Essonne Nord, où se trouve une maison médicale de garde (à Juvisy-sur-Orge). Cette dernière fonctionne les week-ends et jours fériés, en accueillant les patients le samedi de 14h à 20h ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

En plus de cette organisation SOS Médecins peut intervenir soit à la demande du centre 15, soit par appel direct.

### 1.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Il n'y a pas de centres de santé à Athis-Mons.

### 1.3.4 LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Un **Service de Soins Infirmiers à Domicile** (SSIAD) est implanté à Paray-Vieille-Poste.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale. L'équipe soignante prodigue les soins d'hygiène et le service prend en charge les soins infirmiers au domicile de personnes âgées de plus de 60 ans ou de personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique.

Le SSIAD est agréé pour intervenir auprès de 60 personnes âgées sur Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons et Wissous.

L'équipe soignante est composée de :

- 1 cadre infirmier
- 1 responsable adjoint
- 16 aides-soignantes

Le SSIAD n'emploie pas d'infirmières et passe des conventions avec les infirmières libérales.

### 1.3.5 LES PMI

Il y a deux Centres PMI à Athis-Mons : la PMI Ozonville et la PMI Noyer Renard.

Les Centres de Protection Maternelle et Infantile proposent des consultations médicales gratuites pour le suivi médical des enfants de 0 à 6 ans et leurs vaccinations.

On y trouve également :

- Des consultations gynécologiques ;
- Un accueil et une information des adolescents ;
- Un conseil conjugal et familial.

### 1.3.6 LES CMPP

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique a pour objectif de soigner les enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant des troubles de la personnalité ou du comportement ou des troubles spécifiques (troubles du langage ou psychomoteur).

Remarque : il n'y a pas de CMP pour adultes à Athis-Mons. Les adultes sont orientés vers Juvisy-sur-Orge.

#### **Le CMPP Tony Lainé :**

Centre géré par la Croix Rouge.

Quartier : centre ville.

Pas sectorisé.

Equipe soignante :

- 2 psychiatres
  - 4 psychologues
  - 3 orthophonistes
  - 1 psychomotricienne
  - 1 assistante sociale
- Tous intervenants à temps partiel.

Attente pour un RDV variable de 3 à 6 mois.

#### **CMPP Roland Assathiany :**

Centre géré par l'Association AMPP qui gère 10 centres CMPP en Ile-de-France.

Quartier : Noyer Renard

Pas sectorisé.

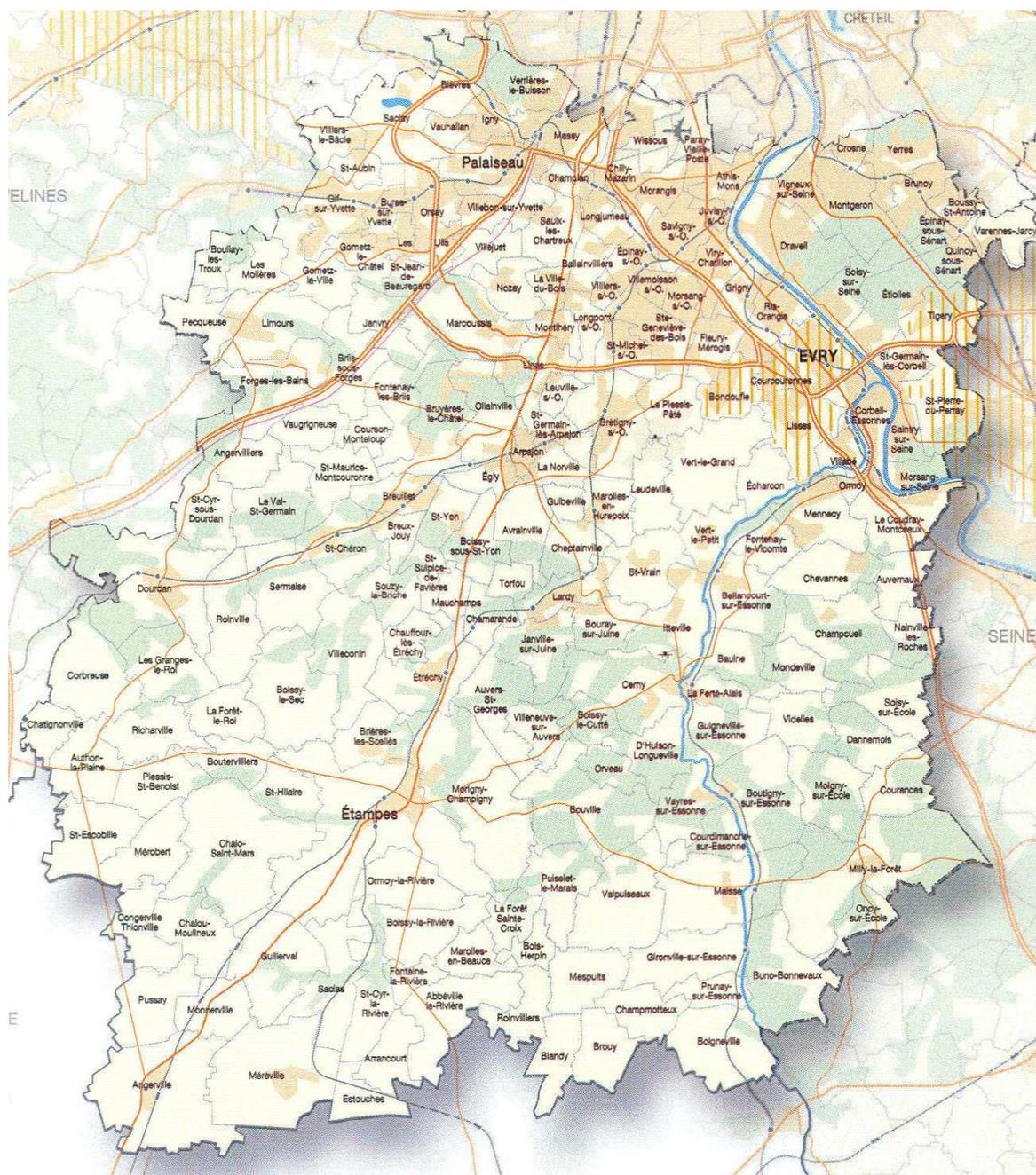
Equipe soignante :

- 2 pédopsychiatres
  - 3 psychologues
  - 3 orthophonistes
  - 1 psychomotricienne
  - 1 assistante sociale
- Tous intervenants à temps partiel.

Attente pour un RDV avec un consultant (pédopsychiatre ou psychologue): 1 à 2 mois.

Le consultant reçoit la famille et l'enfant, fait un point sur la demande, peut demander un bilan pour affiner le diagnostic et propose un suivi.

## 2. L'ESSONNE



### Le département en quelques chiffres

**Une superficie de 1 804 km<sup>2</sup>  
196 communes, 3 arrondissements,  
42 cantons**

**1 205 004 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2009  
28 % de moins de 20 ans  
18% de plus de 60 ans  
669 habitants au km<sup>2</sup>  
2,6 personnes par ménage**

Source : IAURIF

## 2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

### 2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, selon une estimation de l'INSEE, un peu plus de 1 205 000 personnes vivent dans l'Essonne (soit environ 10% de la population Francilienne) répartis sur 1 804 km<sup>2</sup> (soit 15% de la superficie de l'Île-de-France).

L'Essonne est, avec le Val-d'Oise, l'un des départements les moins peuplés de la région mais le troisième département de l'Île-de-France par sa superficie.

Sa densité de population est estimée en 2009 à 669 habitants au km<sup>2</sup> (contre 629 en 1999).

Le Nord du département se démarque du reste du territoire par sa forte densité de centres urbains (Evry, Corbeil-Essonnes, Massy, Palaiseau, Savigny-sur-Orge). Le reste du département (environ les deux tiers) est essentiellement rural. On y trouve que de petites agglomérations, principalement des villes historiques bien préservées, comme Etampes, Dourdan ou Milly-la-Forêt.

#### Population par département au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Paris	2 234 105
Hauts-de-Seine	1 561 745
Seine-Saint-Denis	1 515 983
Val-de-Marne	1 318 537
Seine-et-Marne	1 303 702
Yvelines	1 407 560
<b>Essonne</b>	<b>1 205 004</b>
Val-d'Oise	1 168 892
<b>Île-de-France</b>	<b>11 728 240</b>

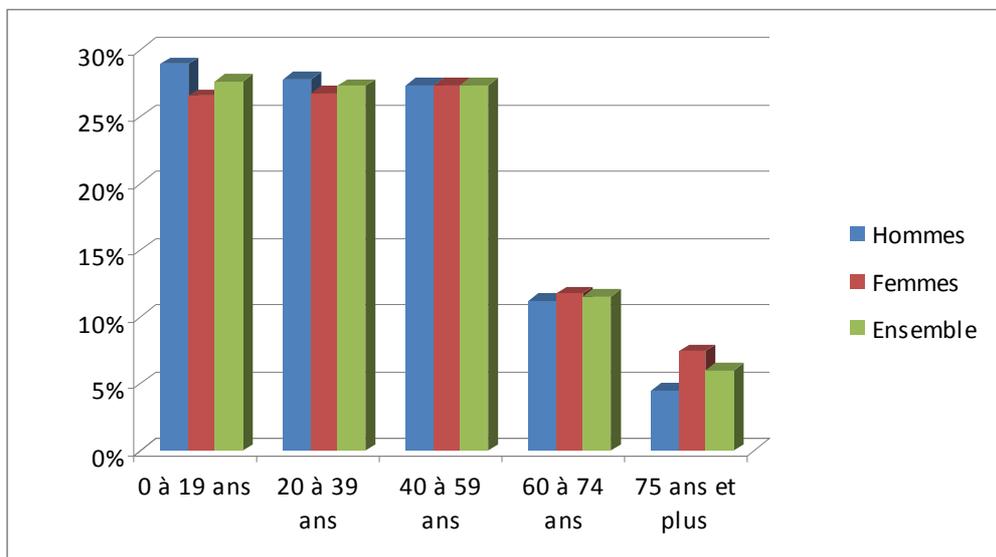
INSEE, estimations localisées de population

Entre 1999 et 2009, le nombre d'Essonnais est passé de 1 134 026 à 1 205 004, soit une augmentation de 70 978 habitants (6%).

## 2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

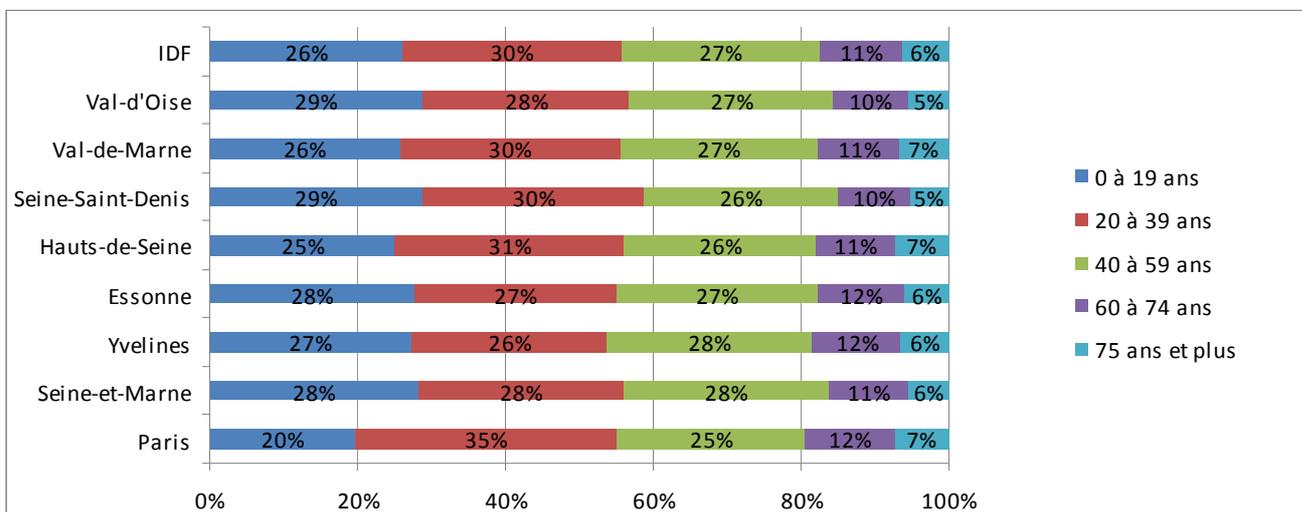
### Structure par âge de la population

Structure par âge de la population en % au 1<sup>er</sup> Janvier 2009



Source : INSEE, recensement de la population

Structure par âge de la population des départements franciliens en % au 1<sup>er</sup> Janvier 2009



Source : Insee, recensement de la population

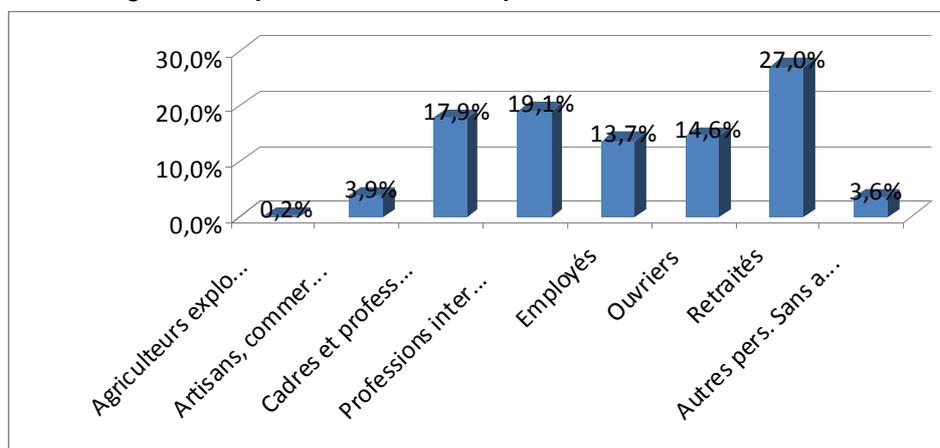
### Nationalités

La population étrangère dans l'Essonne représente 8,2% de la population totale du département. Ce taux est inférieur à la moyenne francilienne qui est de 12%.

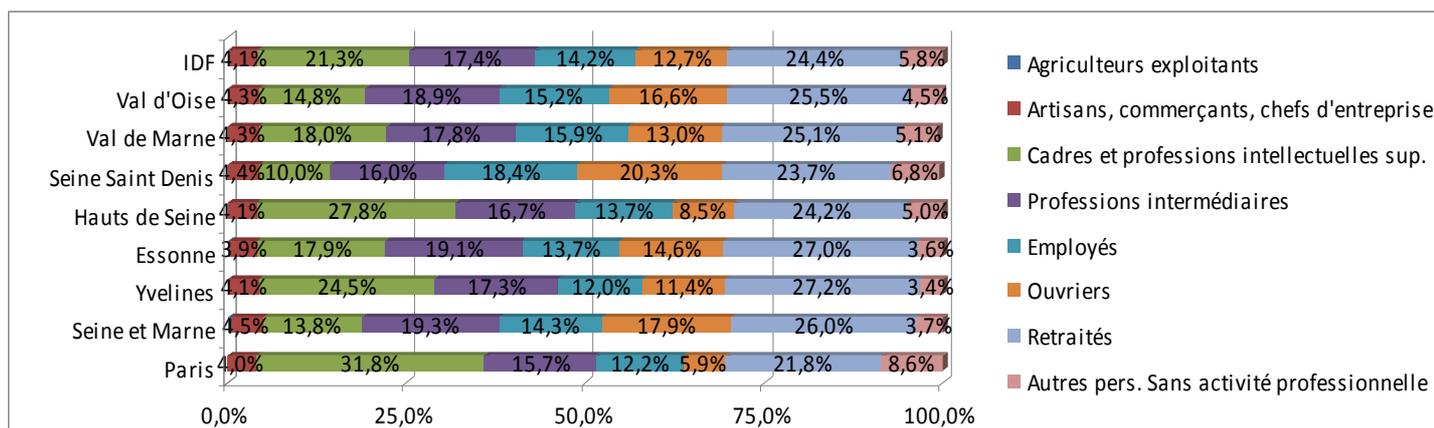
## 2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

### Population des ménages

#### Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence au 1<sup>er</sup> Janvier 2008



#### Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en % dans les départements d'Ile-de-France au 1<sup>er</sup> Janvier 2008



#### Composition des ménages selon le mode de cohabitation en 2008

<b>Ensemble</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Ménages d'une personne</b>	<b>27,3%</b>
homme seul	11,7%
femme seule	15,6%
<b>Familles</b>	<b>70,4%</b>
familles monoparentales	10,0%
couples avec enfant	35,5%
couples sans enfant	24,9%
<b>Autres ménages</b>	<b>2,3%</b>

Source : Insee, recensement de la population

---

## **Disparités**

### **Revenus**

Selon la Direction Générale des Impôts (DGI), le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux Essonnien en 2009 était de 28 033 euros. Ce montant est légèrement inférieur à celui de la moyenne régionale (29 808).

Par ailleurs 33,9% des foyers fiscaux ne sont pas imposables.

### **Chômage**

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, le département comptait 6,7% de chômeurs, contre 8,1% en Ile-de-France.

## 2.2 OFFRE SANITAIRE

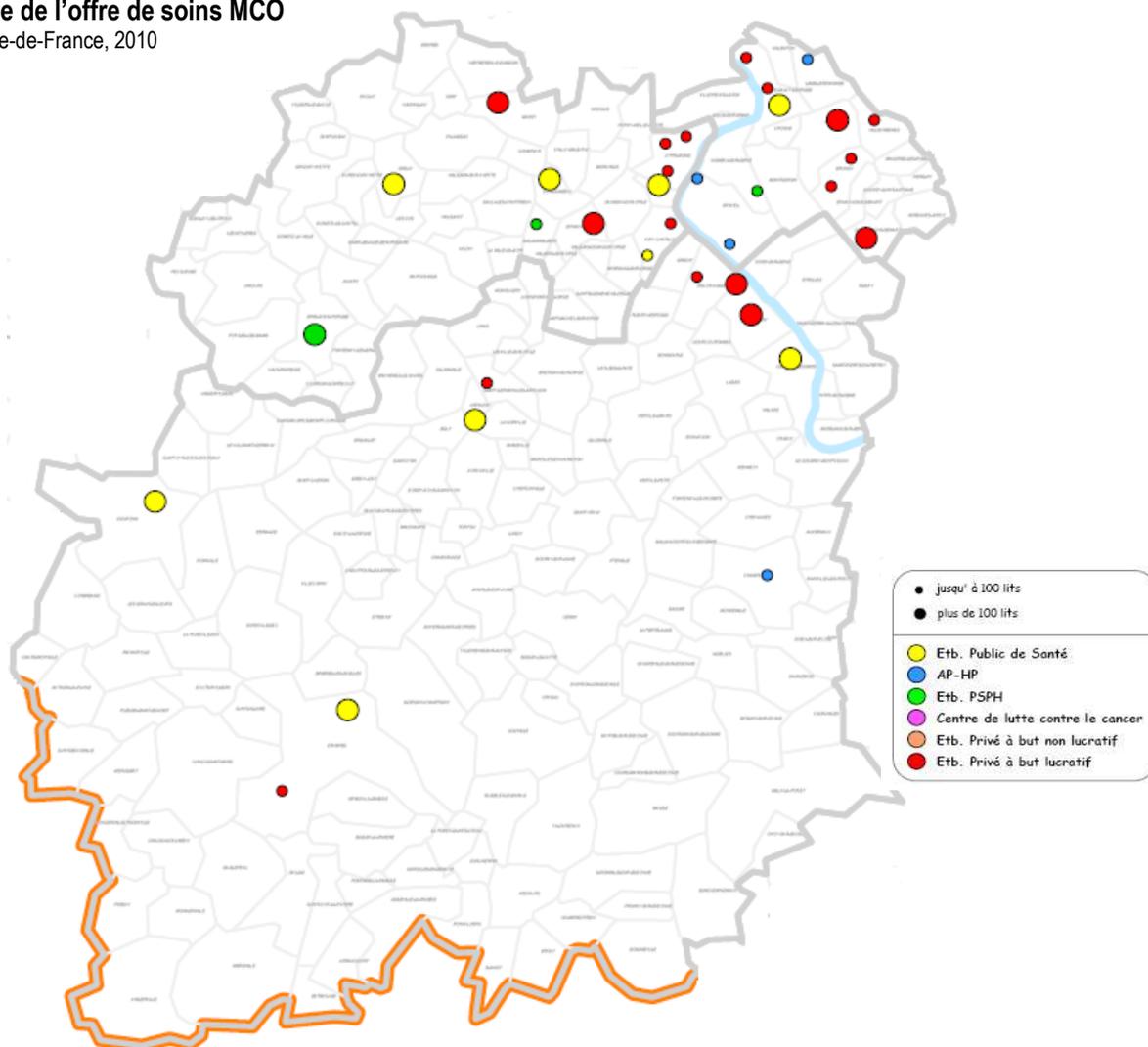
### 2.2.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

#### 2.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

L'Essonne compte près de 4 000 places autorisées en court séjour, soit près de 9% de la capacité totale francilienne. C'est un des départements les mieux dotés de la grande couronne mais il reste sous-doté par rapport à la moyenne régionale.

#### Cartographie de l'offre de soins MCO

Source : ARS Ile-de-France, 2010

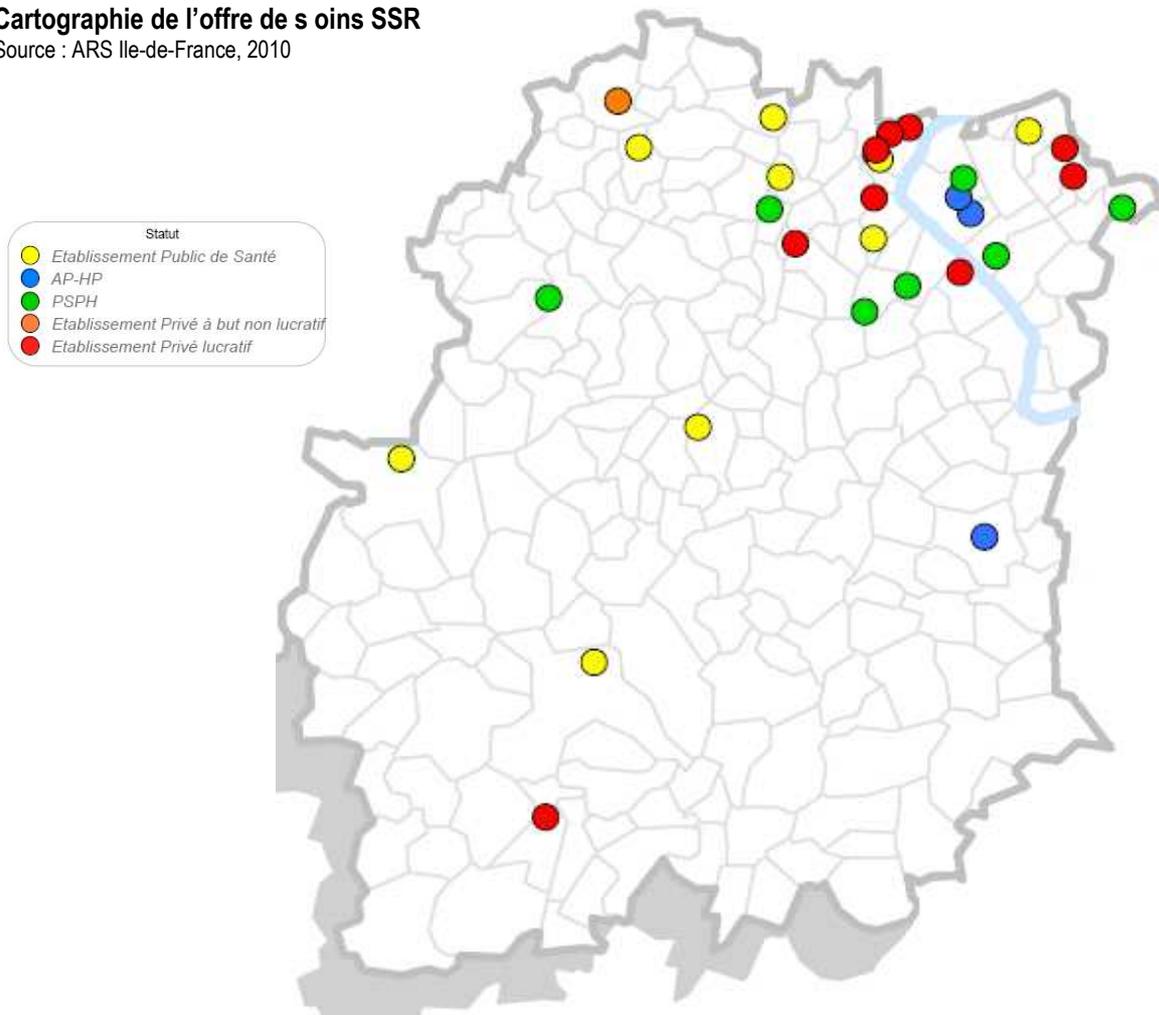


### 2.2.1.2 SOINS DE SUITE ET READAPTATION – SOINS DE LONGUE DUREE

L'Essonne dispose de près de 2 500 lits et places autorisés en Soins de suite et réadaptation.  
L'Essonne est un des départements les mieux dotés de la région pour les soins de suite et de longue durée.

#### Cartographie de l'offre de soins SSR

Source : ARS Ile-de-France, 2010



### 2.2.1.3 PSYCHIATRIE

L'Essonne compte près de 1 700 lits et places autorisés en psychiatrie.  
En taux d'équipement, l'Essonne se situe dans la moyenne régionale. C'est par ailleurs le département le mieux doté de la grande couronne.

## 2.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

### 2.2.2.1 LES MEDECINS

Densité pour 10 000 habitants : 16,0

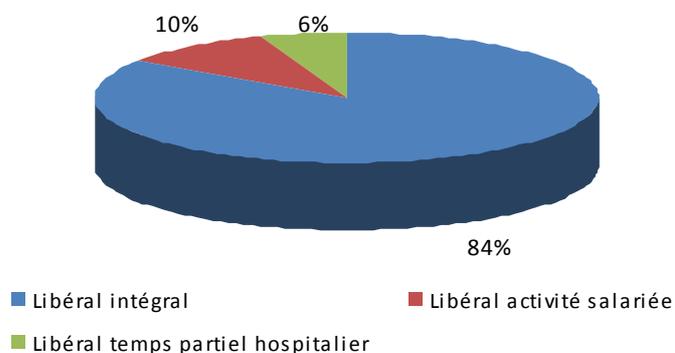
#### 2.2.2.1.2 Les omnipraticiens

Principales caractéristiques :

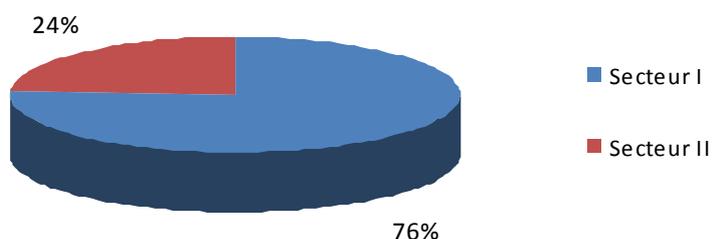
Densité pour 10 000 habitants : 8,2

Age moyen : 51,5 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	130 697

SNIR 2010

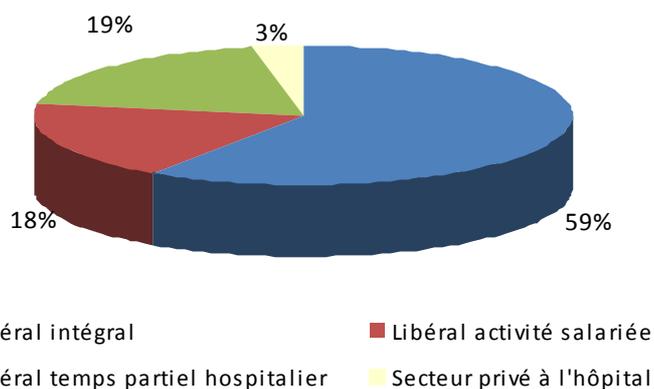
### 2.2.2.1.3 Les médecins spécialistes

#### Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 7,8

Age moyen : 52,3 ans.

#### Mode d'exercice :



#### Secteur conventionnel :



#### Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	245 309

SNIR 2010

## 2.2.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

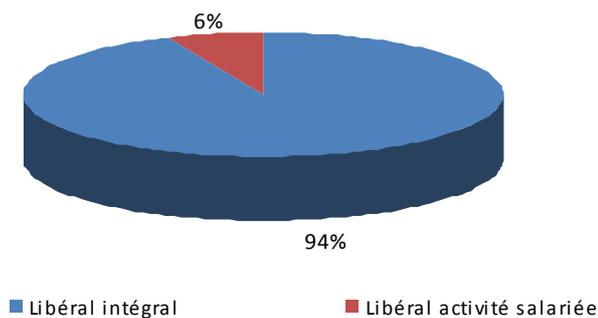
### 2.2.2.2.1 Les infirmiers

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 4,4

Age moyen : 46,6 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 73 299 euros  
SNIR 2007

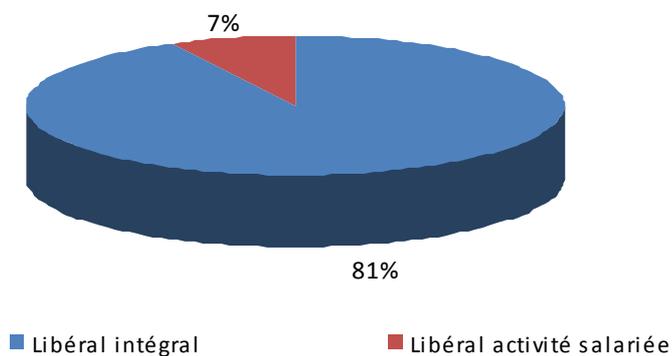
### 2.2.2.2.2 Les masseurs kinésithérapeutes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 6,2

Age moyen : 44,1 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 76 743 euros  
SNIR 2007

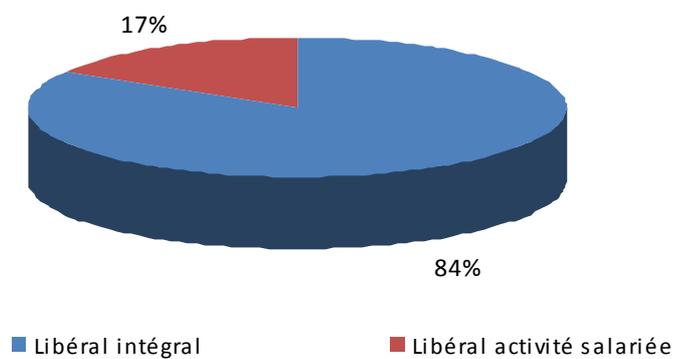
### 2.2.2.3 Les orthophonistes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,1

Age moyen : 44,2 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 47 789 euros  
SNIR 2007

### 2.2.2.4 Les pédicures podologues

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 1,8

Age moyen : 40 ans.

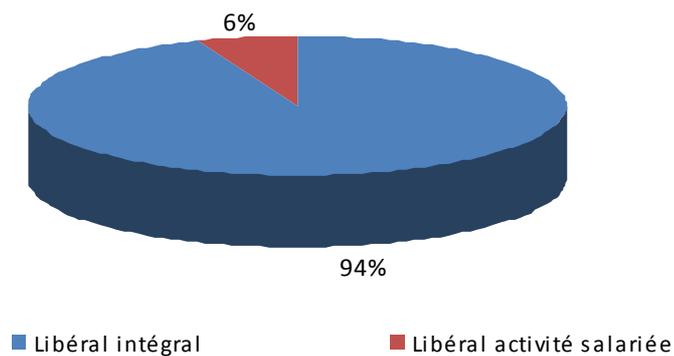
### 2.2.2.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET SPECIALISTES ODF

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 5,4

Age moyen : 47,5 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 244 916 euros  
SNIR 2007

## 2.2.3 LES CENTRES DE SANTE

L'Essonne compte 17 centres de santé sur les 293 ouverts en Ile-de-France.

Dpt	Statut					Activité				Total Général
	Associatif	Public	Privé	Mutualiste	Municipal	Médecine	Dentaire	Soins infirmiers	Polyvalents	
75	47	18	3	12	13	30	16	6	42	94
77	1	2	-	2	1	2	3	0	1	7
78	5	3	-	2	3	6	2	10	3	13
<b>91</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>17</b>
92	10	4	-	2	24	13	6	1	21	40
93	13	2		2	52	16	13	2	39	69
94	5	4	1	2	22	11	3	4	16	34
95	5	1	3	3	7	6	4	4	6	20
<b>Total IDF</b>	<b>98</b>	<b>40</b>	<b>7</b>	<b>26</b>	<b>127</b>	<b>87</b>	<b>51</b>	<b>31</b>	<b>133</b>	<b>294</b>

Source : ARS Ile-de-France, 2011

## 2.2.4 LES RESEAUX DE SANTE

Plusieurs réseaux interviennent sur le département Essonnien :

- les réseaux ayant une aire d'activité régionale (c'est-à-dire que toutes les communes franciliennes constituent individuellement une aire d'activité potentielle pour ces réseaux) :
  - o ARB (Bronchiolite) ;
  - o REPOP IDF (réseau de prise en charge de l'obésité) ;
  - o GIPS (réseau de prise en charge des problèmes dentaires) ;
  - o SLA IDF (Sclérose Latérale Amyotrophique) ;
  - o MORPHEE (Troubles du sommeil) ;
  - o IFIC (Troubles de l'audition)
  - o ROFSED (Drépanocytose)
  - o REVHO (Orthogénie)
  - o RESICARD (Insuffisance cardiaque)
  - o RESICARD PREVENTION (Prévention Coronaire Secondaire)

- les réseaux ayant une aire d'activité départementale :

L'Essonne concentre des réseaux aux thématiques très diverses : cancérologie, addictologie, santé mentale, soins palliatifs...

On trouve notamment :

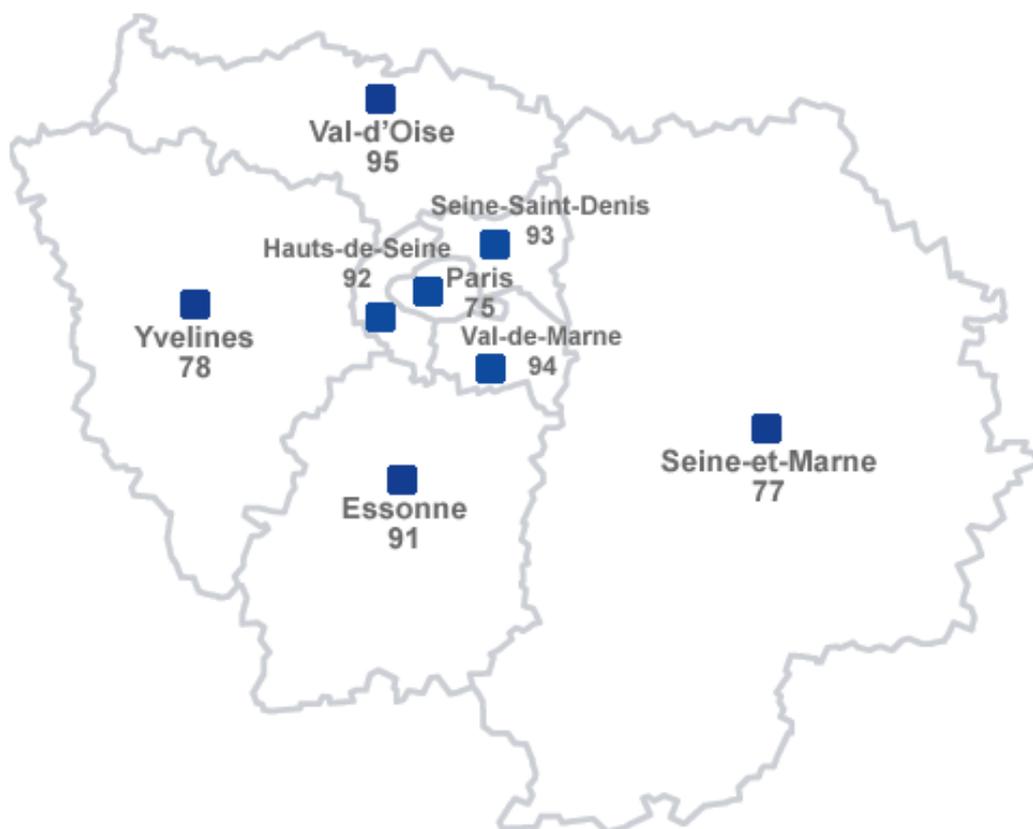
- o Cancérologie : ESSONONCO, ROA
- o Diabète : REVEDIAB / REVESDIAB
- o Soins palliatifs : SPAS, NEPALE
- o Santé mentale : VICTIMO
- o Gériatrie : HIPPOCAMPES
- o Néphrologie : NEPHRODAR
- o Obésité : ROMDES

## 2.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS

Le dispositif :

- 1 structure SOS médecins 91 dont l'activité est essentiellement centrée sur le nord du département (zone la densément plus peuplée et urbanisée).
- 11 structures hospitalières d'urgence (privé et public) et 6 équipes SMUR sur le département.
- Une sectorisation avec :
  - o 9 bassins de permanence « postée », chacun axés sur une maison médicale couvrant la première partie de nuit (20h-24h), à l'exception du secteur de Dourdan où la permanence des soins est assurée par les seuls moyens hospitaliers.  
→ Fédération des maisons médicales du département (FAME)
  - o 4 bassins de visites en première partie de nuit et deux en seconde partie.

### 3. LA REGION ILE-DE-FRANCE



#### La région en quelques chiffres

Une superficie de 12 000 km<sup>2</sup>  
8 départements  
317 cantons  
25 arrondissements  
1 281 communes dont 39 de plus de 50 000 habitants

11 728 240 au 1<sup>er</sup> janvier 2009

976 habitants au km<sup>2</sup>  
8,5 % de chômeurs (1<sup>er</sup> trimestre 2012)

## **3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE**

### **3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE**

Composée de 8 départements et 1 281 communes, l'Ile-de-France accueille plus de 11 millions d'habitants (près de 19% de la population française).

Constituée d'une population plus jeune que la moyenne nationale, l'Ile-de-France affiche un dynamisme incontestable. Avec plus de 500 000 habitants gagnés en 6 ans, la population francilienne augmente aussi vite que celle de France métropolitaine.

#### **Une très forte densité de population**

Plus de 11 millions de personnes vivent en Ile-de-France, soit 1/5 de la population française, répartis sur un territoire de 12 000 km<sup>2</sup>. Avec 976 habitants au km<sup>2</sup>, l'Ile-de-France présente une densité de population largement supérieure à celle des autres régions françaises (la densité moyenne de population est de 108 habitants au km<sup>2</sup> pour l'ensemble de la France).

Cependant, les disparités spatiales sont importantes, et c'est à Paris que les densités sont les plus élevées avec près de 21 000 habitants par km<sup>2</sup>.

#### **Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, moteurs de la croissance francilienne**

La croissance démographique est plus rapide en petite couronne, notamment grâce aux grandes communes en périphérie de Paris (Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Montreuil, Aubervilliers, Saint-Denis...).

#### **Un dynamisme naturel important mais un déficit migratoire qui s'accroît**

L'excédent naturel francilien reste élevé et tourne autour de 100 000 personnes par an entre 1999 et 2008.

La relative jeunesse de la population francilienne explique en partie cette forte croissance naturelle

L'importance de l'excédent naturel francilien constitue une réelle exception dans le paysage européen, puisqu'il représente à lui seul près de la moitié de l'excédent naturel de l'Union Européenne.

Cependant, la région est aussi marquée par un déficit migratoire important, notamment vis-à-vis des autres régions de l'hexagone.

En effet, si les échanges avec l'étranger sont positifs, les échanges de l'Ile-de-France avec les autres régions métropolitaines sont encore assez largement déficitaires, en particulier avec les régions du sud-est et avec celles de l'arc atlantique.

L'Ile-de-France continue donc à perdre des habitants, et notamment des personnes en âges avancés.

#### **Un poids démographique stable**

L'importance du déficit migratoire francilien freine la croissance démographique de la région. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la population est passée de 10 952 millions à 11 728 millions, soit une augmentation de 776 000 habitants. Forte en volume, cette croissance est pourtant simplement proportionnelle au poids de la population francilienne en France.

Les données issues des collectes du recensement de la population confirment ainsi la stabilité, depuis maintenant une quarantaine d'années, du poids démographique de l'Ile-de-France, avec près de 20% de la population métropolitaine en 2009.

### 3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

La structure de la population francilienne se démarque de celle des autres régions par son nombre important de jeunes adultes et d'étrangers.

#### Une population jeune et féconde

L'Ile-de-France vieillit mais à un rythme inférieur à celui de la province, grâce à une fécondité supérieure à la moyenne nationale et un excédent naturel croissant.

De toutes les régions françaises, l'Ile-de-France est ainsi la région qui compte le plus de jeunes adultes et d'enfants et le moins de personnes âgées.

Grand foyer de formation et d'activité, lieu de concentration des emplois qualifiés, la région Ile-de-France offre un maximum d'opportunités en matière d'emploi et attire les jeunes diplômés et les actifs en recherche d'emploi.

Ainsi, en 2009, 30% de la population francilienne a entre 20 et 39 ans, contre 27% pour la France métropolitaine.

Cette prépondérance d'adultes en âge d'activité s'accompagne d'un pourcentage beaucoup plus faible des plus de 65 ans. Les départs de l'Ile-de-France en fin de vie active sont fréquents. Ainsi, en 2006, 17% de la population ont 60 ans ou plus contre 21% pour le reste de la France.

Cependant, la composition par âge des communes est très inégale. Paris attire essentiellement des jeunes adultes, en raison notamment d'une offre en matière d'études et d'emploi très diversifiée. Les communes limitrophes de Paris et les centres urbains de la grande couronne comportent davantage de familles avec enfants.

La jeunesse de la population francilienne s'accompagne d'une fécondité élevée. Ainsi, en 2007, 179 300 enfants sont venus au monde en Ile-de-France, soit un peu plus de 20% des naissances totales en métropole.

Une des principales raisons de cette fécondité élevée en Ile-de-France, est la sur-représentation par rapport à la moyenne nationale des générations en âge d'avoir des enfants.

Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants varie fortement d'un département à l'autre. Ainsi, la fécondité est très élevée en Seine-Saint-Denis alors qu'à Paris le nombre d'enfants par femme est le plus faible. D'une manière générale, ces disparités sont à lier aux différences de structuration sociodémographique des départements franciliens.

#### Une proportion importante d'étrangers

L'Ile-de-France est la principale destination des étrangers arrivant en France. En 2008, les étrangers représentent 12% de la population francilienne (la moyenne française est de 8%).

Les Portugais, les ressortissants d'Afrique Subsaharienne et, dans une moindre mesure les Maghrébins, sont relativement plus présents dans la région qu'en province.

Ceux-ci se répartissent de manière inégale sur le territoire francilien. Ils sont notamment majoritaires dans le Nord-Est de la région.

### 3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

L'Ile-de-France compte 4,9 millions de ménages en 2006, soit 8% de plus qu'en 1999 (4,5 millions). La taille des ménages franciliens baisse de façon ininterrompue depuis les années 70, mais dans des proportions moins importantes qu'au niveau national. Les ménages franciliens comptent désormais plus de personnes qu'en province (2,34 en moyenne contre 2,31).

L'Ile-de-France est une région aux contrastes sociaux importants. Le territoire francilien est fortement divisé. Aux secteurs aisés de l'Ouest de la région s'opposent des territoires plus défavorisés à l'Est et au Nord qui accueillent beaucoup de quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS).

En Ile-de-France, 200 000 personnes perçoivent le RMI et plus d'un million de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui pose des problèmes particuliers d'accès aux soins. Les personnes seules (46%) et les familles monoparentales (24%) sont plus touchées par la pauvreté et vivent le plus souvent dans les départements du Nord de la région (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise).

S'il est vrai que le revenu moyen disponible d'un ménage francilien est supérieur de près de 25% de celui d'un habitant de province, les disparités sont importantes et les écarts ont aujourd'hui de plus en plus tendance à s'aggraver.

#### Des structures familiales de plus en plus éclatées

Comme dans l'ensemble de la France, la proportion de petits ménages (une ou deux personnes) tend à se renforcer. En particulier, les ménages d'une personne sont fréquents dans la région en raison du nombre élevé de célibataires.

La solitude touche aujourd'hui toutes les tranches d'âges. Avec 36%, la part des personnes âgées seules de plus de 60 ans reste parmi les importantes. Cependant, elle reste celle qui a le moins augmenté au cours de ces dernières années (+6% en neuf ans contre +18% chez les moins de 40 ans).

Cependant, ce mouvement est moins marqué que dans le reste de la France et la part des grands ménages (5 personnes ou plus) reste relativement importante. Ces derniers sont devenus, en 2008, relativement plus nombreux en Ile-de-France qu'en province (8% contre 7%).

TYPE ET COMPOSITION DES MENAGES	2009
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>
<b>Ménages d'une personne</b>	<b>35,7%</b>
homme seul	15,0%
femme seule	20,7%
<b>Familles</b>	<b>60,9%</b>
dont familles monoparentales	10,0%
couples avec enfant	29,3%
couples sans enfant	21,6%
<b>Autres ménages sans familles</b>	<b>3,5%</b>

Source : recensement de la population 2009

Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales a progressé sensiblement (+15%) mais de manière uniforme sur le territoire francilien. Ainsi, l'augmentation est beaucoup sensible dans les communes urbanisées comportant de nombreux logements sociaux, comme en Seine-Saint-Denis. De plus, dans la majorité des cas, les femmes sont plus concernées que les hommes par ce mode de vie, notamment parce qu'en cas de divorce, les femmes obtiennent plus souvent que les hommes la garde de leurs enfants.

## **Une forte proportion de ménages de cadres**

L'Ile-de-France se démarque des autres régions par son nombre important de ménages de cadres et à l'opposé par son faible nombre de ménages d'ouvriers. La structure sociale de la région connaît une déformation « par le haut » de plus en plus marquée. La part des ménages d'ouvriers est en effet passée de 21,1% en 1982 à 12,7% en 2008, celle des cadres de 14,7% en 1982 à 21,3% en 2008.

Les employés constituent une autre catégorie fortement représentée, notamment au sein des emplois féminins.

Les particularités économiques de la région (secteur tertiaire fortement développé, concentration des sièges sociaux) conduisent à cette sur-représentation des cadres et des professions intellectuelles.

## **De fortes disparités socio-économiques**

Les contrastes sociaux sont importants dans la région. Les cadres sont très concentrés dans l'Ouest de la région. Les ouvriers, bien qu'un peu plus dispersés, sont majoritaires en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

Cette division sociale du territoire n'est pas récente. Cependant, le marquage territorial a tendance à s'accroître ces dernières années, et les inégalités, notamment en termes de revenus, se sont fortement accrues.

En 2009, selon la Direction Générale des Impôts (DGI), les franciliens ont déclaré un revenu net imposable moyen de 29 808 euros.

L'Ile-de-France compte parmi les régions où les inégalités de revenus sont les plus importantes avec le Languedoc Roussillon et la Provence Alpes Côtes d'Azur.

Mais contrairement à ces deux régions, les situations diffèrent beaucoup d'un département à l'autre, depuis Paris où les concentrations de revenus sont fortes, aux départements périphériques où elles le sont moins.

Par ailleurs, les inégalités de revenus sont toutes aussi importantes au sein des communes elles-mêmes. Les départements de Paris et de la petite couronne sont peut-être plus aisés que ceux de la grande couronne, mais les disparités de revenus y sont les plus fortes.

Plus de 593 000 franciliens sont bénéficiaires d'une prestation de solidarité. Trois allocations concernent plus des trois quarts des bénéficiaires franciliens : le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation aux personnes handicapées (AAH) et l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Les personnes les plus concernées vivent essentiellement dans la partie Nord de la région.

## **Taux de chômage**

Depuis 2008, le taux de chômage progresse dans toutes les régions françaises. Le taux francilien (8,5% au 1<sup>er</sup> trimestre 2012) est parmi les plus faibles de l'Hexagone et place la région en 3<sup>e</sup> position derrière la Bretagne et le Limousin. Il reste inférieur de 1,2 point au taux national.

Tous les départements franciliens sont concernés par l'augmentation du chômage avec des évolutions trimestrielles assez proches, allant de 0,4 à 0,6 point. La Seine-Saint-Denis est le seul département qui affiche un taux de chômage supérieur à 10 %. Les Yvelines et l'Essonne (avec 6,7%) conservent le taux de chômage les plus bas.

---

## **3.2 POPULATION : ETAT DE SANTE**

L'état de santé des Franciliens est globalement bon. Au cours des dernières décennies, la région a vu s'améliorer, comme dans les autres régions, l'état de santé de ses habitants. L'Ile-de-France est ainsi l'une des régions où le nombre de décès est le plus faible et où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée.

Cependant, les inégalités sociales de santé y sont particulièrement importantes, avec notamment des écarts importants de mortalité entre les départements franciliens, en partie dus au profil sociodémographique de leur population. La situation se révèle plus défavorable dans les départements du Nord et de l'Est de la région, qui concentrent des pathologies telles que le saturnisme, la tuberculose ou l'infection à VIH/SIDA.

## **3.3 OFFRE SANITAIRE**

### **3.3.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE**

#### **3.3.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE**

Une offre de soins francilienne de court séjour satisfaisante par rapport à la moyenne nationale

L'Ile-de-France compte un peu plus de 45 000 places autorisées en court séjour.

Comparée à la moyenne nationale, l'offre de soins francilienne en lits de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) est importante en termes de capacités d'hospitalisation.

#### **3.3.1.2 L'HOSPITALISATION A DOMICILE**

L'hospitalisation à domicile constitue une alternative à l'hospitalisation qui permet au malade de bénéficier des soins médicaux et paramédicaux à son domicile sur une période limitée, en fonction de son état de santé.

#### **Près de la moitié de l'offre d'HAD nationale concentrée en Ile-de-France**

45% de l'offre française se trouve en Ile-de-France (pour 19% de la population).

Pour l'essentiel, l'offre de soins en HAD relève d'établissements publics ou privés à but non lucratif. Trois structures représentent à elles seules 96% des capacités autorisées : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, les œuvres de la Croix-Rouge Saint-Simon et l'association Santé Service.

#### **3.3.1.3 SOINS DE SUITE ET READAPTATION - SOINS DE LONGUE DUREE**

##### **Soins de suite et réadaptation : une sous-dotation régionale...**

La région dispose de près de 20 000 lits et places autorisées en soins de suite et réadaptation.

La situation de l'offre de soins de suite et de réadaptation en Ile-de-France, dont les besoins augmentent avec l'accroissement des maladies chroniques et dégénératives, est moins favorable, malgré une augmentation récente des capacités. Le taux d'équipement francilien demeure inférieur au taux national, tant en soins de suite qu'en réadaptation.

#### **3.3.1.4 PSYCHIATRIE**

##### **Une offre de soins insuffisante, notamment pour les adultes, et des inégalités entre départements**

En psychiatrie, près de 15 000 lits et places étaient autorisés au 1er avril 2005 en psychiatrie générale et un peu plus de 2 500 en psychiatrie infanto-juvénile.

L'Ile-de-France est moins bien dotée que la moyenne nationale pour la prise en charge des adultes (1,23 lits et places pour 1 000 habitants contre 1,45 pour la France). De plus, même si les écarts entre départements se sont réduits ces dernières années, les écarts restent encore importants. La Seine-et-Marne reste le département le moins bien doté.

En psychiatrie infanto-juvénile, le taux d'équipement de l'Ile-de-France est égal au taux national (0,92 lits et places pour 1000 enfants âgés de 0 à 16 ans). Le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont les départements les moins bien équipés.

### 3.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE : ETAT DES LIEUX<sup>1</sup>

#### 3.3.2.1 LES MEDECINS

L'Ile-de-France compte un peu plus de 23 000 médecins libéraux en activité, soit une densité pour 10 000 habitants de 20,1 (18,7 en France).

La population médicale francilienne se caractérise par une densité d'omnipraticiens plus faible que la moyenne nationale et par une très forte représentation des spécialistes (57% des médecins contre 45% en France métropolitaine).

La forte proportion de médecins à exercice particulier est une autre spécificité de l'Ile-de-France.

Par ailleurs, les médecins sont plus âgés que la moyenne française et leur répartition sur le territoire francilien très inégale.

##### 3.3.2.1.1 Les omnipraticiens

Une densité plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab
Paris	12,0
Seine-et-Marne	7,9
Yvelines	8,4
Essonne	8,2
Hauts-de-Seine	8,0
Seine-Saint-Denis	7,0
Val-de-Marne	8,1
Val-d'Oise	7,9
<b>Ile-de-France</b>	<b>8,7</b>
France	9,9

L'Ile de France compte un peu plus de 10 000 omnipraticiens en exercice. Sa densité est inférieure de près de 10% à la moyenne nationale. Paris est le département qui a la densité la plus forte, à l'inverse, la Seine-Saint-Denis possède la densité la plus faible.

646 communes franciliennes n'ont pas d'omnipraticiens mais il s'agit de petits villages en périphérie de la région.

Parmi les omnipraticiens franciliens, 18% ont un mode d'exercice particulier contre 12% en France, Paris étant le département avec la plus forte proportion de MEP (27%), le Val-de-Marne celui avec la plus faible proportion (11,7%).

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

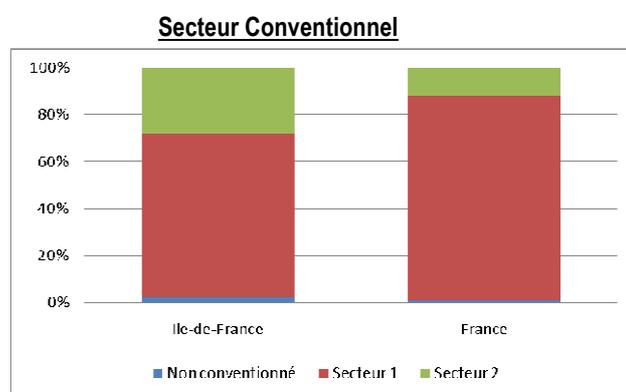
Les omnipraticiens franciliens ont en moyenne 51,9 ans (50,7 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (31,2% en Ile de France et 27,4% en France).

<sup>1</sup> Source : URCAM Ile-de-France, Répertoire ADELI

### Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

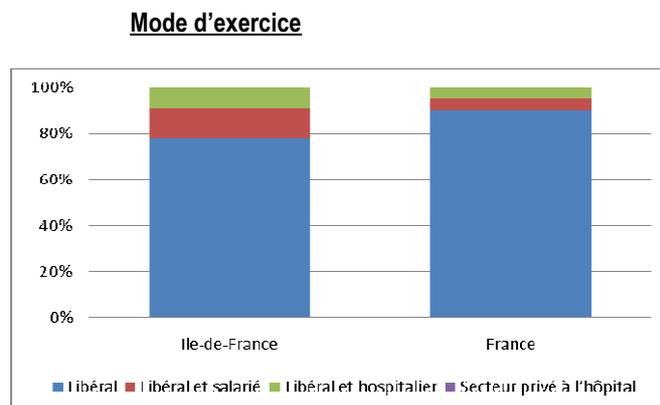
Si la densité d'omnipraticiens franciliens est plus faible que la moyenne nationale, la part du secteur II (regroupant les médecins conventionnés à honoraires libres) est quant à elle plus élevée en Ile-de-France.

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2
		Conventionnés	Avec dépassement	Honoraires libres
Paris	6%	55%	0,4%	39%
Seine-et-Marne	0%	67%	0,0%	32%
Yvelines	2%	68%	0,0%	31%
Essonne	1%	75%	0,1%	24%
Hauts-de-Seine	3%	67%	0,2%	30%
Seine-St-Denis	0%	88%	0,0%	12%
Val-de-Marne	1%	80%	0,0%	19%
Val-d'Oise	0%	80%	0,3%	19%
<b>Ile-de-France</b>	<b>2%</b>	<b>70%</b>	<b>0,2%</b>	<b>28%</b>
France	1%	87%	0,0%	12%



### Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	70%	17%	12%	0,0%
Seine-et-Marne	87%	6%	7%	0,0%
Yvelines	78%	12%	10%	0,0%
Essonne	84%	10%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	73%	17%	9%	0,0%
Seine-St-Denis	82%	11%	6%	0,0%
Val-de-Marne	77%	16%	6%	0,0%
Val-d'Oise	82%	10%	8%	0,0%
<b>Ile-de-France</b>	<b>78%</b>	<b>13%</b>	<b>9%</b>	<b>0,0%</b>
France	90%	5%	5%	0,0%



Des honoraires moyens inférieurs de 4% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Honoraires moyens*
Paris	105 127
Seine-et-Marne	139 386
Yvelines	128 770
Essonne	130 697
Hauts-de-Seine	124 802
Seine-Saint-Denis	152 504
Val-de-Marne	127 260
Val-d'Oise	133 709
<b>Ile-de-France</b>	<b>126 772</b>

\* SNIR - 2010

### 3.3.2.1.2 Les médecins spécialistes

Une densité plus élevée que la moyenne nationale mais de fortes disparités :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	24,9
Seine-et-Marne	6,6
Yvelines	9,6
Essonne	7,8
Hauts-de-Seine	11,3
Seine-Saint-Denis	6,5
Val-de-Marne	8,7
Val-d'Oise	7,2
<b>Ile-de-France</b>	<b>11,4</b>
France	8,8

La région francilienne compte plus de médecins spécialistes que d'omnipraticiens libéraux : ils représentent 56% du total des médecins en exercice.

Par ailleurs, la densité de spécialistes est plus élevée que la moyenne française. Cette forte densité en spécialistes cache de fortes disparités géographiques, notamment entre Paris (où les deux tiers des médecins sont des spécialistes) et la Seine Saint Denis (où moins de la moitié des médecins libéraux sont des spécialistes).

La répartition des spécialistes est fortement corrélée avec la géographie des établissements hospitaliers et le profil social des territoires mais aussi avec la structure urbaine. Près de 70% des 1 281 communes franciliennes ne recensent aucun médecin spécialiste. La majorité d'entre elles sont des communes de moins de 1 000 habitants et rares sont celles qui dépassent les 5 000 habitants. Seules deux communes de plus de 10 000 habitants ne recensent aucun médecin spécialiste : Morangis dans l'Essonne et Villetaneuse en Seine Saint Denis.

Une évolution des effectifs contrastée selon les spécialités :

Si globalement le nombre de spécialistes a très légèrement augmenté depuis 2000, certaines spécialités médicales ont connu une diminution de leurs effectifs depuis 2000, alors que d'autres au contraire connaissent une augmentation.

Les plus fortes diminutions touchent les spécialités suivantes :

Psychiatres ; -2%

Gynécologue : - 3%

Ophtalmologues : - 4%

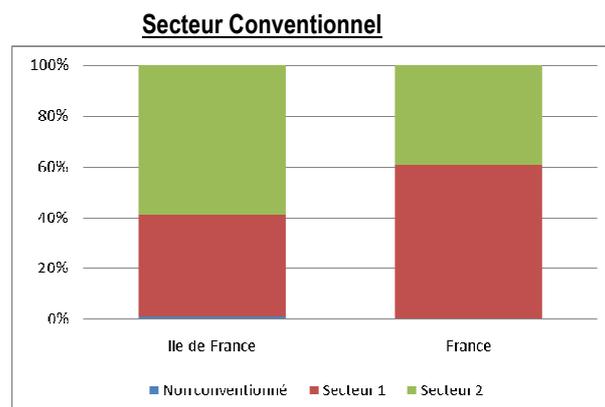
Pédiatres : -5%

Une plus forte féminisation et âge moyen plus élevé :

Les spécialistes franciliens ont en moyenne 53,9 ans (52,3 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (36% en Ile de France et 30% en France).

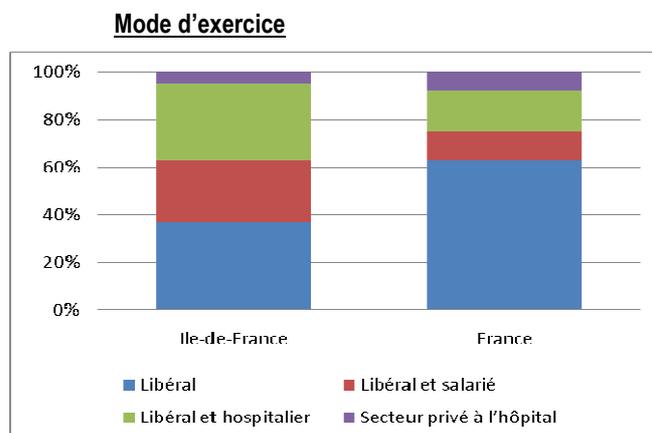
Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2
		Conventionnés	Avec dépassement	Honoraires libres
Paris	1%	27%	3%	68%
Seine-et-Marne	0%	42%	0%	58%
Yvelines	0%	39%	1%	60%
Essonne	0%	52%	0%	48%
Hauts-de-Seine	0%	36%	2%	62%
Seine-St-Denis	0%	60%	1%	40%
Val-de-Marne	0%	49%	0%	50%
Val-d'Oise	0%	49%	1%	50%
<b>Ile-de-France</b>	<b>1%</b>	<b>38%</b>	<b>2%</b>	<b>60%</b>
France	0%	60%	1%	39%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	31%	29%	35%	5%
Seine-et-Marne	50%	9%	32%	9%
Yvelines	43%	24%	28%	3%
Essonne	59%	18%	19%	3%
Hauts-de-Seine	31%	29%	37%	3%
Seine-St-Denis	42%	23%	31%	4%
Val-de-Marne	36%	33%	27%	6%
Val-d'Oise	42%	22%	30%	5%
<b>Ile-de-France</b>	<b>37%</b>	<b>26%</b>	<b>32%</b>	<b>8%</b>
France	63%	12%	17%	8%



Des honoraires moyens inférieurs de 8% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Honoraires moyens*
Paris	199 689
Seine-et-Marne	252 309
Yvelines	221 372
Essonne	245 424
Hauts-de-Seine	229 212
Seine-Saint-Denis	252 188
Val-de-Marne	206 727
Val-d'Oise	253 124
<b>Ile-de-France</b>	<b>219 205</b>

\* SNIR 2010

### 3.3.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

#### 3.3.2.2.1 Les infirmiers

Une densité deux fois plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,4
Seine-et-Marne	5,5
Yvelines	3,7
Essonne	4,4
Hauts-de-Seine	2,9
Seine-Saint-Denis	3,1
Val-de-Marne	3,6
Val-d'Oise	4,4
<b>Ile-de-France</b>	<b>4,0</b>
France	9,0

L'Ile de France compte près de 5 000 infirmiers libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus de deux fois inférieure à la moyenne française.

Au contraire des médecins, c'est au centre de la région qu'apparaissent les déficits les plus importants d'infirmières libérales.

Une profession fortement féminisée et de moyenne d'âge élevée

Les infirmiers et infirmières franciliens ont en moyenne 46,3 ans (44,8 ans en France) et les femmes sont largement représentées (82% en Ile-de-France, 84% en France).

Un mode d'exercice libéral et salarié un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier
Paris	96%	4%	0,0%
Seine-et-Marne	95%	5%	0,4%
Yvelines	96%	4%	0,0%
Essonne	94%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	94%	5%	0,9%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,0%
Val-de-Marne	93%	7%	0,0%
Val-d'Oise	93%	7%	0,2%
<b>Ile-de-France</b>	<b>94%</b>	<b>5%</b>	<b>0,2%</b>
France	98%	2%	0,2%

Des honoraires moyens légèrement supérieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	75 380
Seine-et-Marne	76 583
Yvelines	70 852
Essonne	73 299
Hauts-de-Seine	86 456
Seine-Saint-Denis	86 883
Val-de-Marne	80 524
Val-d'Oise	73 323
<b>Ile-de-France</b>	<b>77 313</b>
France	73 233

\* par APE - SNIR 2007

### 3.3.2.2 Les masseurs-kinésithérapeutes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	5,3
Yvelines	7,1
Essonne	6,2
Hauts-de-Seine	7,8
Seine-Saint-Denis	4,3
Val-de-Marne	6,6
Val-d'Oise	5,8
<b>Ile-de-France</b>	<b>7,2</b>
France	7,5

L'Ile de France compte un peu plus de 8 000 masseurs kinésithérapeutes libéraux en exercice.

La densité francilienne est très proche de la moyenne française. Toutefois les densités sont plus fortes dans les grands pôles urbains de la région, Paris en premier lieu (hormis dans certaines communes notamment de Seine-Saint-Denis).

Une profession féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44 ans (42,5 ans en France) et la part des femmes est proche de celle de la France (41% en Ile-de-France, 39 % en France).

Un mode d'exercice mixte un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	92%	7%	0,3%
Seine-et-Marne	93%	5%	2,3%
Yvelines	91%	8%	0,3%
Essonne	93%	7%	0,3%
Hauts-de-Seine	89%	10%	1,3%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,2%
Val-de-Marne	93%	7%	0,1%
Val-d'Oise	90%	10%	4,5%
<b>Ile-de-France</b>	<b>92%</b>	<b>7%</b>	<b>0,6%</b>
France	96%	4%	0,7%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	63 446
Seine-et-Marne	80 326
Yvelines	70 240
Essonne	76 743
Hauts-de-Seine	72 506
Seine-Saint-Denis	95 197
Val-de-Marne	76 492
Val-d'Oise	76 754
<b>Ile-de-France</b>	<b>73 073</b>
France	76 624

\* par APE - SNIR 2007

### 3.3.2.2.3 Les orthophonistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	2,8
Seine-et-Marne	1,8
Yvelines	2,6
Essonne	2,1
Hauts-de-Seine	2,5
Seine-Saint-Denis	1,5
Val-de-Marne	2,3
Val-d'Oise	2,0
<b>Ile-de-France</b>	<b>2,3</b>
France	2,1

L'Ile de France compte un plus de 2 900 orthophonistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus élevée que la moyenne française (2,3 pour 10 000 habitants contre 2,1 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44,2 ans (41,6 ans en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>95%).

Un mode d'exercice mixte plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	69%	29%	1,6%
Seine-et-Marne	83%	11%	6,2%
Yvelines	82%	18%	0,5%
Essonne	83%	17%	0,4%
Hauts-de-Seine	71%	27%	2,3%
Seine-Saint-Denis	77%	23%	0,0%
Val-de-Marne	74%	26%	0,0%
Val-d'Oise	79%	21%	0,4%
<b>Ile-de-France</b>	<b>76%</b>	<b>23%</b>	<b>1,4%</b>
France	87%	12%	1,3%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	44 931
Seine-et-Marne	52 131
Yvelines	45 228
Essonne	47 789
Hauts-de-Seine	47 299
Seine-Saint-Denis	53 202
Val-de-Marne	49 043
Val-d'Oise	50 617
<b>Ile-de-France</b>	<b>47 975</b>
France	48 238

\* par APE - SNIR 2007

#### **3.3.2.2.4 Les orthoptistes**

##### Une densité proche de la moyenne nationale :

L'Ile de France compte un plus de 500 orthoptistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est proche de la moyenne française (0,4 pour 10 000 habitants contre 0,3 en France).

On observe une présence accrue dans les pôles urbains les plus importants. Les orthoptistes sont concentrées dans les villes les plus importantes de chaque département, et notamment celles qui compte une forte présence d'ophtalmologues.

##### Une profession très féminisée et de moyenne d'âge égale à la moyenne nationale

Les orthoptistes franciliens ont en moyenne 40 ans (tout comme en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>90%).

### 3.3.2.2.5 Les pédicures podologues

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,0
Seine-et-Marne	1,4
Yvelines	2,0
Essonne	1,8
Hauts-de-Seine	2,1
Seine-Saint-Denis	1,0
Val-de-Marne	1,7
Val-d'Oise	1,6
<b>Ile-de-France</b>	<b>2,1</b>
France	1,6

L'Ile de France compte un plus de 2 400 pédicures podologues libéraux en exercice.

La densité francilienne est plus élevée que la moyenne française (2,1 pour 10 000 habitants contre 1,6 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les pédicures podologues franciliens ont en moyenne 40 ans (comme en France) et la proportion de femmes est importante en Ile de France comme en France (>70%).

### **3.3.2.3 LES SAGES FEMMES**

#### Une densité un peu inférieure à la moyenne nationale :

En Ile-de-France, on compte un peu plus de 2 700 sages-femmes, soit 90 sages-femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, contre 105 au niveau national.

Les disparités entre départements sont importantes : alors que Paris compte 150 sages-femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, la Seine et Marne et la Seine Saint Denis en comptent deux à trois fois moins.

Les sages-femmes ont un exercice majoritairement salarié. Un peu plus de 400 d'entre elles seulement ont un exercice libéral en Ile-de-France (soit 15%).

#### Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les sages-femmes franciliennes ont en moyenne 42 ans, et la profession est très fortement féminisée (99%), tout comme dans le reste de la France.

### 3.3.2.4 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET LES SPECIALISTES ODF

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	4,7
Yvelines	6,1
Essonne	5,4
Hauts-de-Seine	7,4
Seine-Saint-Denis	3,7
Val-de-Marne	5,8
Val-d'Oise	4,5
<b>Ile-de-France</b>	<b>6,6</b>
France	5,9

L'Ile-de-France compte un peu moins de 8 000 chirurgiens-dentistes et ODF libéraux en exercice, soit une densité pour 10 000 habitants de 6,6 (contre 5,9 au niveau national).

Les disparités entre département sont importantes, Paris et l'Ouest de la petite couronne étant les plus favorisés.

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

Les chirurgiens-dentistes et spécialistes ODF ont en moyenne 49 ans (47,8 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (37,8% en Ile de France et 34% en France).

Secteur d'activité : une part de dépassements un peu plus importante qu'en France

Département	Non conventionnés	Conventionnés	Conventionnés avec dépassement
Paris	4%	93%	3,4%
Seine-et-Marne	0%	100%	0,0%
Yvelines	2%	99%	0,8%
Essonne	0%	99%	1,1%
Hauts-de-Seine	4%	99%	0,9%
Seine-Saint-Denis	0%	100%	0,4%
Val-de-Marne	1%	99%	0,7%
Val-d'Oise	0%	100%	0,0%
<b>Ile-de-France</b>	<b>1%</b>	<b>97%</b>	<b>1,5%</b>
France	0%	99%	0,9%

Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	87%	12%	1%	0,3%
Seine-et-Marne	94%	4%	2%	0,0%
Yvelines	92%	7%	1%	0,0%
Essonne	94%	6%	0%	0,0%
Hauts-de-Seine	87%	12%	1%	0,0%
Seine-St-Denis	92%	7%	0%	0,0%
Val-de-Marne	88%	12%	0%	0,0%
Val-d'Oise	92%	8%	0%	0,0%
<b>Ile-de-France</b>	<b>89%</b>	<b>10%</b>	<b>1%</b>	<b>0,1%</b>
France	96%	3%	1%	0,1%

### Des honoraires moyens équivalents à la moyenne française

Département	Honoraires moyens*
Paris	197 730
Seine-et-Marne	245 177
Yvelines	240 290
Essonne	244 916
Hauts-de-Seine	220 504
Seine-Saint-Denis	242 539
Val-de-Marne	216 644
Val-d'Oise	266 065
<b>Ile-de-France</b>	<b>224 206</b>
France	223 647

\* total par APE - SNIR 2007

### 3.3.3 LES CENTRES DE SANTE

#### Près de 300 centres de santé en Ile-de-France

L'Ile-de-France compte près de 300 centres de santé. Pour des raisons historiques, ces structures sont essentiellement implantées sur Paris et la petite couronne. C'est en effet au cours du 19<sup>ème</sup> siècle que de nombreux « dispensaires » apparaissent notamment à Paris et dans les communes limitrophes afin de répondre aux besoins d'une population en forte croissance et de permettre aux pauvres d'accéder à l'ensemble des soins de ville.

Leur nombre a fortement diminué (au 1<sup>er</sup> janvier 1993 on en dénombrait 340 centres en activité) et ce sont les centres de soins infirmiers qui ont été les plus affectés (plus de 50% d'entre eux ont fermé ces dix dernières années). Cette baisse a été particulièrement marquée en milieu rural (Seine-et-Marne, Yvelines, sud de l'Essonne, Ouest du Val-d'Oise), entraînant la quasi-disparition des centres de santé dans ces zones.

#### Répartition des centres de santé selon leur statut

La majorité des centres de santé sont gérés par la municipalité et près d'un centre sur trois est géré par des associations. Les autres centres sont des structures publiques gérées par l'Etat ou des établissements publics, mutualistes ou d'entreprises (exemple : aéroport de Paris).

De taille variable, ils peuvent être polyvalents, médicaux exclusifs, ou spécialisés en soins dentaires ou infirmiers.

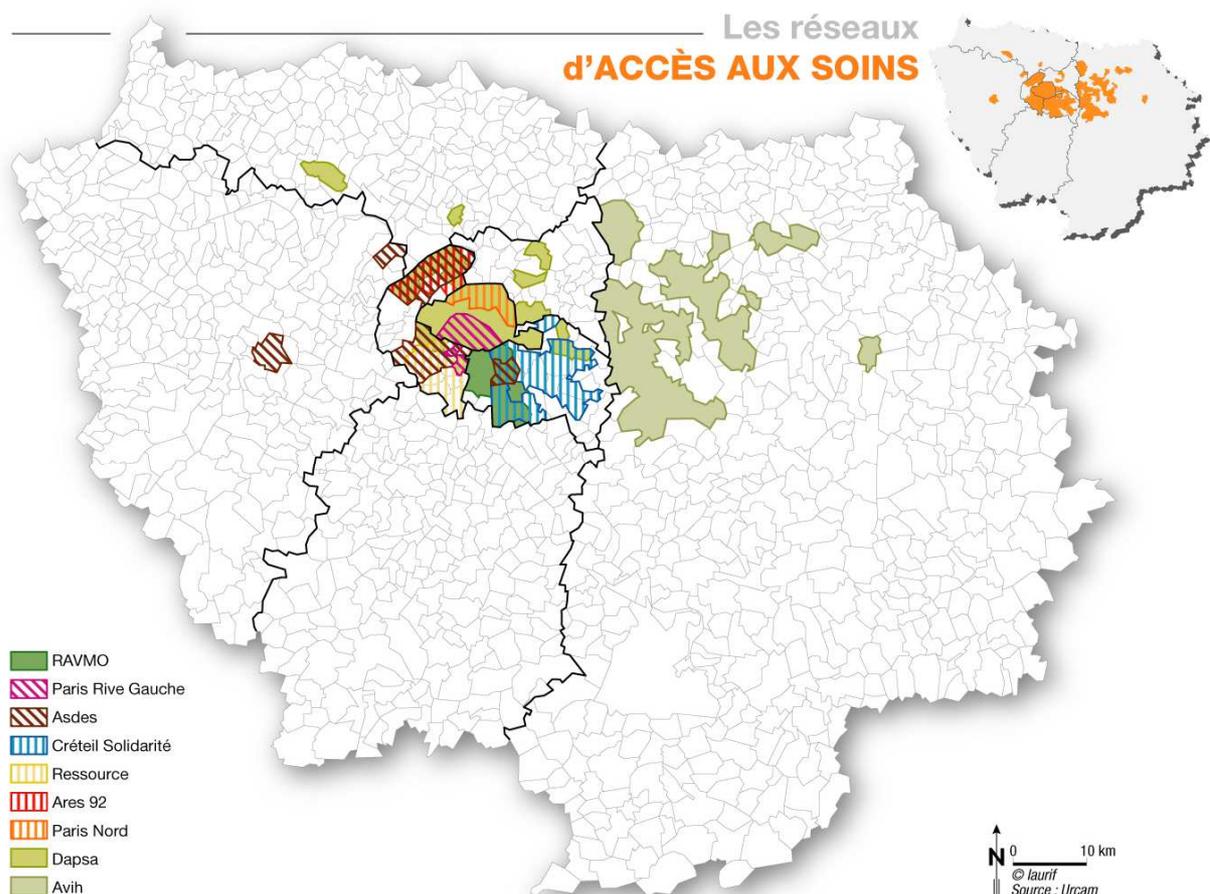
### 3.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

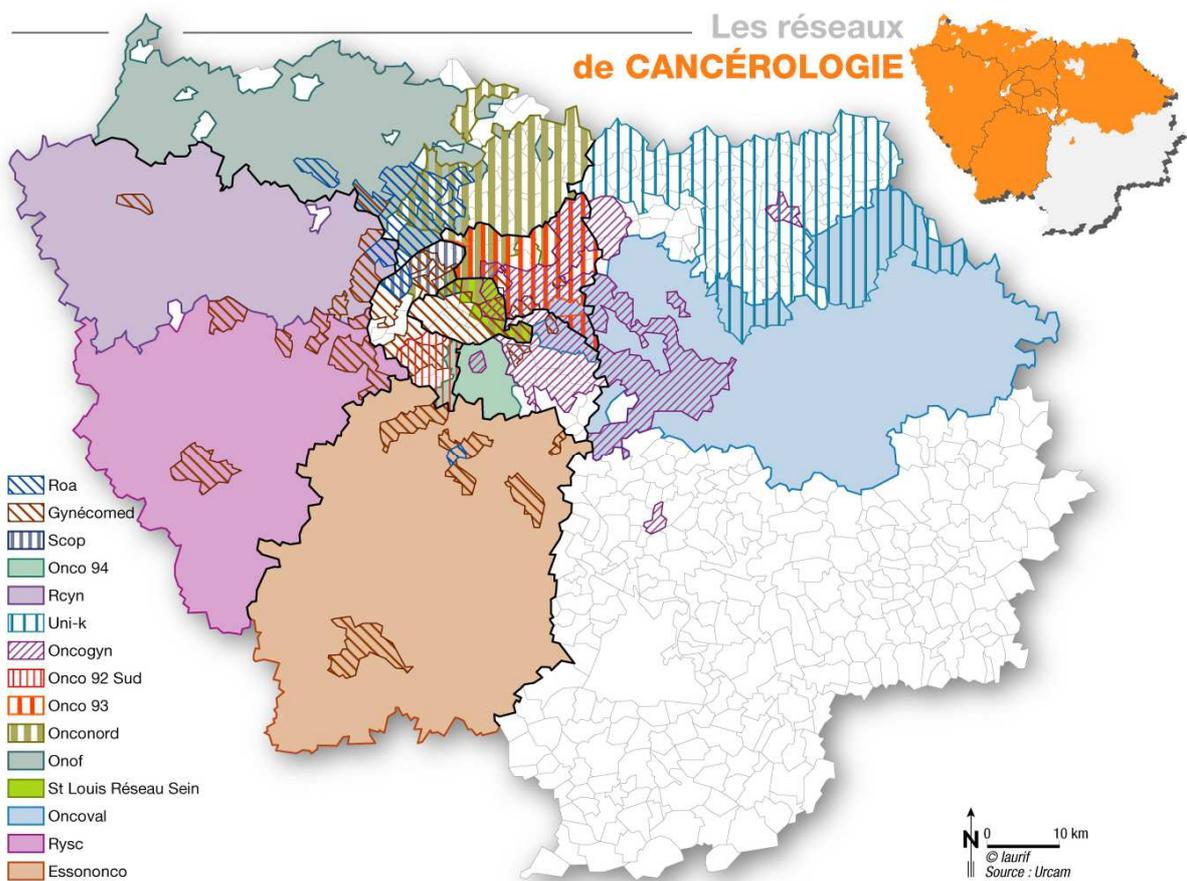
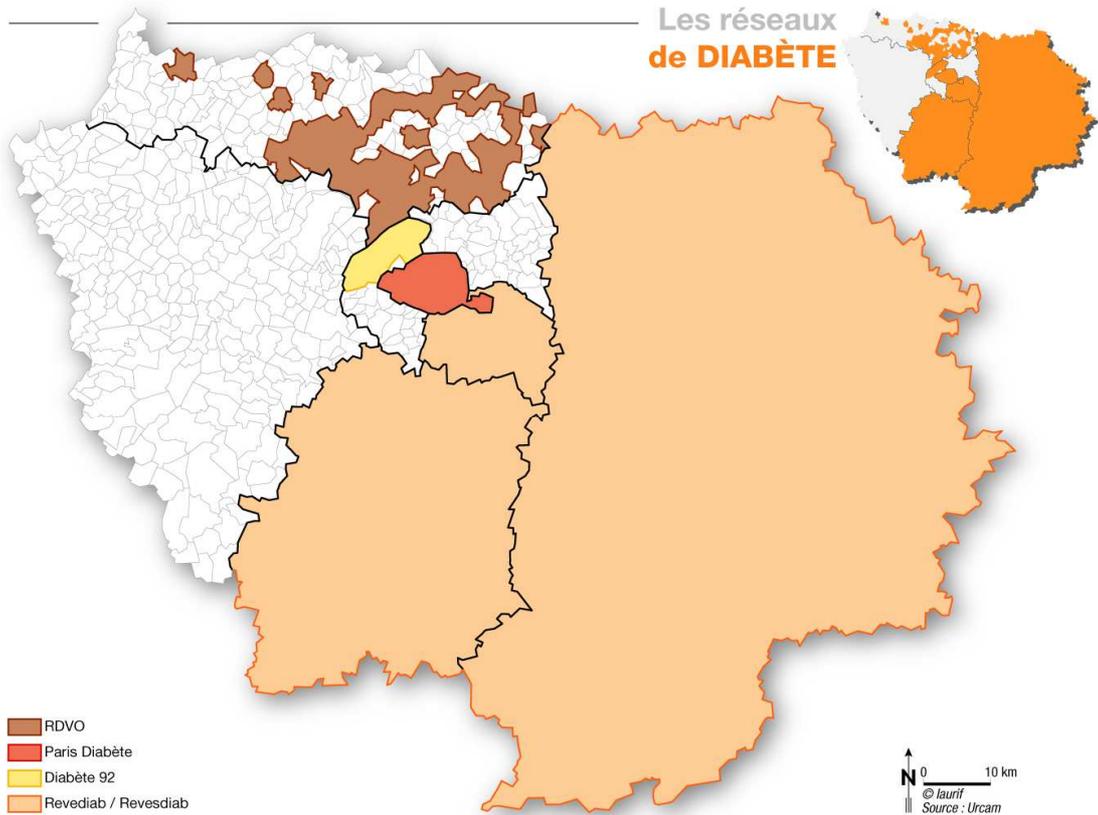
La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé définit la notion de réseaux de santé : « Les réseaux de santé ont pour objectif de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. »

Il existe plus d'une centaine de réseaux de santé en Ile-de-France.

Les réseaux sont inégalement répartis sur le territoire francilien. Paris et la petite couronne concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : réseaux palliatifs, de gérontologie, de cancérologie, d'accès aux soins, de prise en charge du diabète de type II... Dans les autres départements, les réseaux sont plus dispersés.

Quelques exemples de réseaux de santé :





### 3.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS

La permanence des soins couvre les plages horaires comprises en dehors des horaires d'ouverture des cabinets libéraux et en l'absence d'un médecin traitant.

Cette mission est assurée sur les plages horaires suivantes :

- toutes les nuits de 20h à 8h du matin ;
- les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

En fonction des besoins de la population, elle peut également être assurée les samedis après-midi de 12h à 20h ainsi que les lundis, vendredis et samedis dits « de ponts ».

La région est organisée en territoires de permanence des soins, qui constituent les périmètres géographiques des différentes gardes assurées par les médecins et dont le nombre et le périmètre peuvent varier selon les horaires et selon les périodes de l'année en fonction des besoins de la population.

## 4. RECOMMANDATIONS

L'Association RIR Ile-de-France a animé le 20 mars 2012 une réunion de restitution des éléments de diagnostic, invitant les professionnels de santé en exercice dans la ville, en présence du Maire et des services de la Mairie.

Trente professionnels de santé se sont libérés pour participer à cet échange et ont apporté leur vision et réflexions sur les éléments de diagnostics présentés. Toutes les professions de santé étaient représentées permettant d'avoir une vision complète de la problématique. Cette participation démontre un intérêt certain des professionnels de santé pour le sujet et leur volonté d'échanger avec la Municipalité.

De cette discussion, il ressort une réelle préoccupation des professionnels pour le renouvellement de l'offre de soins dans la ville d'Athis Mons. Cette préoccupation est particulièrement marquée pour les médecins, notamment en médecine générale, et les infirmiers.

Pour les autres professions, les professionnels de santé témoignent d'une activité sans débordement, hormis les orthophonistes qui se déclarent sur liste d'attente et les masseurs kinésithérapeutes qui déclarent rencontrer des difficultés à répondre avec régularité à la demande.

Concernant l'offre des médecins spécialistes, le plateau technique de l'Hôpital privé joue un rôle majeur dans l'offre de soins sur le territoire avec la présence de nombreux médecins spécialistes et des activités de consultations et de chirurgie réparties sur deux sites.

La perception des professionnels de santé reflète justement les éléments de diagnostic d'Athis-Mons avec une situation qui si elle n'est pas immédiatement catastrophique pourrait le devenir dans les toutes prochaines années compte tenu de la pyramide des âges des médecins (55 ans d'âge, 50 % ont plus de 55 ans). Les 3 à 5 prochaines années vont voir se creuser rapidement les effectifs et poser un problème grandissant d'accès aux soins de proximité pour la population en premier lieu en médecine générale et en soins infirmiers (Athis Mons ne compte que 7 infirmières âgées en moyenne de 59 ans).

Pour les autres professions de santé, si la fragilisation est moins immédiate, elle doit être suivie de près en fonction des besoins, de l'évolution du nombre d'habitants et du vieillissement de la population.

Au-delà des débats sur la situation nationale, et des difficultés liées à l'exercice libéral des différentes professions, la majorité des professionnels présents s'accordent à penser que leurs modalités d'exercice actuelles ne sont pas celles qui permettront l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Il ressort que l'exercice solitaire n'est pas majoritairement attractif pour la plupart des jeunes. Aujourd'hui, les jeunes soignants souhaitent se diriger vers une pratique médicale plus collective et mieux organisée au sein de cabinets de groupe multidisciplinaires, libérant ainsi du temps pour leur vie personnelle, une meilleure coordination des soins, et des échanges de pratique plus fréquents.

Ces cabinets de groupe sont des lieux de formation privilégiés pour les étudiants, favorisant ainsi leur intégration progressive au sein de ces structures, facilitant le relais entre les générations entrantes et sortantes. A ce titre, la présence à Athis-Mons de médecins généralistes et d'orthophonistes maitres de stage est un garant de la possibilité de rendre ce territoire familier et attractif pour les nouvelles générations.

Dans cette logique de regroupement, il conviendra de préserver l'existant en associant en priorité les professionnels en exercice sur le territoire et en évitant les distorsions pouvant fragiliser certaines structures, ou professionnels de santé. De même les logiques de proximité et de déplacement devront être réfléchies, plus particulièrement dans le cadre du maintien à domicile et du vieillissement de la population.

En conclusion de cette réunion, les professionnels de santé participants désirant poursuivre la discussion ont manifesté par écrit leur intérêt. Vingt-deux professionnels de santé ont ainsi retourné leur fiche contact.

## **Les suites du diagnostic: travailler à un aménagement de l'offre de soins répondant aux aspirations des jeunes médecins.**

Le diagnostic partagé témoigne de la nécessité d'agir pour améliorer l'attractivité du territoire pour les soignants. Aujourd'hui, les bonnes relations entre les professionnels de santé, leur volonté d'entreprendre et de coordonner au mieux les soins, permet d'engager sereinement le débat sur l'avenir de l'offre de soins.

A la suite de la réunion avec les professionnels de santé, les élus d'Athis-Mons ont évoqué la possibilité de créer des équipements pour permettre l'exercice regroupé des professionnels de santé libéraux, le premier dossier pourrait porter sur le quartier du Noyer Renard, situé sur le plateau d'Athis Mons.

Ce quartier dit « Politique de la ville » compte près de 7 000 habitants et a été identifié dans le diagnostic comme l'un des quartiers les plus faiblement dotés en offre de soins avec seulement 6 professionnels de santé en exercice (dont 2 médecins généralistes) et 8 départs non compensés ces dix dernières années.

Afin de porter cette réflexion, les équipes RIR Ile-de-France ont accompagné la Municipalité dans le dépôt d'un dossier de demande de financement pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création de cet équipement.

Cette étude de faisabilité permettra notamment de définir :

- Un projet de santé coordonnée entre les équipes médicales
- Une organisation pertinente de la structure
- Un programme architectural en relation avec le constructeur
- Un montage juridique
- Un chiffrage économique

Les équipes de RIR restent attachées à apporter un soutien efficace à la municipalité et aux professionnels de santé d'Athis-Mons.